
Princeton University Library
32101 063974396

A mon bon ami M. le Baron M. G. de Slane, de l'Institut
souvenir d'une vieille affection
Alger 7bre 1866

DJAROUMIYA

GRAMMAIRE ARABE ÉLÉMENTAIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

مفتاح النحو والادب لفتح كنوز علوم العرب

Cours pratique et théorique de Langue arabe, renfermant les principes détaillés de la Lecture, de la Grammaire et du Style, ainsi que les éléments de la Prosodie, accompagné d'un *Traité du langage arabe usuel* et de ses divers dialectes en Algérie; 2e édition, 1 fort volume in-8° de xvi-668 pages, imprimé sur beau papier cavalier vélin, *illustré d'un joli titre arabe, or et couleurs*, type oriental. 12 fr.

(Ouvrage honoré d'une souscription de S. E. M. le Ministre de la guerre, et de deux récompenses aux Expositions universelles de 1855 et de 1862.)

مجموع المكاتيب في العربية والمعاني الغرائب

Chrestomathie arabe, LETTRES, ACTES ET PIÈCES DIVERSES, avec la traduction française en regard, accompagnée de notes et d'observations, suivie d'une *Notice sur les successions musulmanes*, et d'une *Concordance inédite des Calendriers grégorien et musulman*; 2e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 fort volume in-8°, *orné d'un magnifique titre arabe, or et couleurs*, type oriental. 9 fr.

(Ouvrage honoré d'une souscription de S. E. M. le Ministre de la guerre.)

تجريب القلم في خط العرب والعجم

Élémens de calligraphie orientale, comprenant 34 modèles d'écriture arabe, orientale et barbaresque : 17 barbaresques (Maroc, Algérie, Tunis), et 17 orientaux (Egypte, Turquie, Perse, Syrie, etc.), avec une introduction explicative. 1 cahier in-8° oblong dans un carton. 3 fr. 50 c.

تحفة الطلباء وبهجة الادباء

Anthologie arabe élémentaire, choix de maximes et de texte variés, la plupart inédits, accompagné d'un *Vocabulaire arabe-français*, à l'usage du Lycée et des écoles primaires supérieures de l'Algérie. 1 fort volume in-18, *orné d'un joli titre arabe, or et couleurs*. 5 fr.

(Ouvrage honoré d'une souscription de S. E. M. le Ministre de la guerre.)

المقدمة الاجرومية

Djaroumiya, *Grammaire arabe élémentaire*, (Principes de syntaxe), texte arabe seul, *orné d'un titre or et couleurs*. In-8°. 1 fr. 50 c.

Alger. — Typ. BASTIDE.

Ibn Ājurrum

DJAROUMIYA

i. e. Ājurrūmīyāh

GRAMMAIRE ARABE ÉLÉMENTAIRE

(PRINCIPES DE SYNTAXE)

DE

MOHAMMED BEN DAWOUD EL-SANHADJI

TEXTE ARABE ET TRADUCTION FRANÇAISE

ACCOMPAGNÉS DE NOTES EXPLICATIVES

PAR

L.-J. BRESNIER

PROFESSEUR A LA CHAIRE D'ARABE A ALGER

DEUXIÈME ÉDITION



ALGER

BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

CONSTANTINE	PARIS
L. ARNOLET, IMP.-LIBRAIRE	CHALLAMEL AINÉ, LIBRAIRE
Rue du Palais.	30, rue des Boulangers.

1866

A

L'ÉCOLE IMPÉRIALE ET SPÉCIALE

DES LANGUES ORIENTALES

AUX MANES

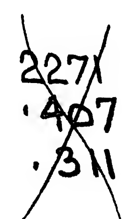
DE SON ILLUSTRE CHEF

SILVESTRE DE SACY

Humble hommage,

Marque d'un constant souvenir.

L.-J. BRESNIER.



L'ouvrage dont j'offre ici la traduction au public arabisant est fort célèbre parmi les Musulmans : c'est une grammaire très-élémentaire composée par *Abou-Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Dawoud el-Sanhâdji*, connu sous le nom de Ebn Adjourroum, d'où le livre a pris le titre de *Adjourroumiya*, ou plus communément *Djaroumiya*.

L'auteur, qui est mort en l'année 1324 de notre ère, le rédigea pour l'instruction de son fils Abou Mohammed. Son ouvrage, dont le véritable titre est ٱلْمُقَدِّمَةُ ٱلْآجُرُّومِيَّةُ c'est-à-dire *Prolégomènes*, ou *Introduction à la connaissance de la langue arabe par el-Adjourroumy*, a obtenu un succès si général, qu'il est devenu la base des études grammaticales des peuples musulmans de tous les pays arabes, et que l'usage s'en est conservé sans modification jusqu'aujourd'hui.

La brièveté de ce livre, bien plus que sa clarté, est sans aucun doute la cause principale de la faveur dont il n'a cessé

de jouir : c'est là probablement ce qui a le plus frappé les Musulmans, dont l'esprit se complaît et s'absorbe ordinairement dans les détails, sans parvenir à résumer l'ensemble des faits ou des idées. Pour éclaircir l'ouvrage, de nombreux scoliastes se sont occupés à en expliquer et paraphraser tous les mots sans avoir jamais songé à le refondre pour en améliorer le plan.

Le nombre des commentaires de la Djaroumiya est très-considérable; plusieurs d'entre eux sont eux-mêmes l'objet d'autres commentaires assez volumineux, renfermant d'autant plus de détails que le texte est lui-même plus concis. Il est étrange pour un Européen de notre siècle, de voir combien les savants arabes, de même que les nôtres au moyen-âge, ont dépensé de temps et de mots sur des idées partielles, pour n'arriver souvent qu'à des conclusions qui aujourd'hui nous semblent élémentaires et toutes simples, bien qu'elles aient jadis exercé beaucoup les esprits. Il faut rendre justice néanmoins à ces travaux minutieux : ce sont eux qui nous ont amenés insensiblement aux idées et aux connaissances réellement utiles si répandues aujourd'hui; ces connaissances sont le résultat des travaux consciencieux de nos ancêtres, elles sont notre point de départ pour nous élancer dans la carrière des investigations.

La *Djaroumiya* est à la langue arabe, à peu près ce qu'a été la grammaire de *Lhomond* à notre langue. Dans les études musulmanes, elle précède l'enseignement du *Molhat-el-Irâb*,

grammaire en vers composée sur le même plan et commentée par El-Hariri ; de la *Kâfiya* par Ebn El-Hâdjeb ; de l'*Alfiya*, grammaire générale en vers par Ebn-Mâlek, etc. Chez nous, elle suffit pour préparer à l'étude de la savante grammaire arabe de M. de Sacy, et de son Anthologie grammaticale, ouvrages qui renferment, à très-peu d'exceptions près, l'exposé et la solution de toutes les difficultés de la langue arabe.

La *Djaroumiya* a été plus d'une fois traduite en Europe et imprimée : — notamment à Rome, imprimerie des Médicis, en 1592, in-4o ; — à Leyde, par Thomas Erpénius, en 1617, in-4o ; — à Rome, imprimerie de la Propagande, par Thomas Obicin, en 1631, in-4o.

Le but de la présente édition est d'établir, pour les Européens étudiant l'arabe en Algérie, les bases de cette langue telles que les conçoivent les Arabes eux-mêmes, et d'offrir ainsi les moyens de les comparer avec celles de nos langues.

Nous nous proposons aussi de mettre à la portée des élèves des *Medreça* et des autres écoles indigènes, un texte qui est le fondement de toutes leurs études.

Nous avons cru devoir traduire en mots latins plusieurs exemples, dans l'unique but de donner une idée de certaines particularités de la syntaxe arabe, qui n'ont point d'analogue en français, et sont pour cela complétement inappréciables en notre langue.

Des exemples ont été intercalés dans la traduction, afin de rendre plus sensibles les règles posées dans le texte. Des

notes sont ajoutées à la fin du livre pour expliquer divers passages obscurs ou trop succincts.

Nous avons adopté, en traçant le texte, le caractère *neskhi,* parce qu'il est le vrai type de l'écriture arabe : il a des formes plus régulières et plus faciles à saisir pour les personnes qui commencent, que le type barbaresque, qui en est une déviation. Seulement nous avons ponctué les deux lettres ڢ et ڧ à la manière occidentale, suivant l'usage de la localité.

Nous présentons de nouveau au public de l'Algérie le célèbre ouvrage du cheikh Mohammed ben Dawoud. C'est une œuvre simple, mais fondamentale : elle est utile et intéressante à ce double titre ; elle aidera les étudiants actifs et consciencieux à asseoir la pratique de l'arabe sur des principes solides, et à pousser leurs connaissances jusqu'aux degrés les plus élevés.

بنائی که محکم ندارد اساس

بلندش مکن ور کنی رو هراس

« N'élève pas un édifice dont les fondemens ne sont pas
« solides ; ou, si tu l'élèves, fuis et redoutes-en la chute ! »

Alger, juin 1846. — Juin 1866.



DJAROUMIYA

TRADUCTION.

Le cheikh, l'imam, le grammairien Abou Abd-Allah Mohammed ben Mohammed ben Dawoud el-Sanhâdji, connu sous le nom de Ebn Djaroum ou El-Djaroumy [1], صحيفة ٢

A DIT :

CHAPITRE Ier

DE LA PROPOSITION.

La PROPOSITION est l'expression *(d'une idée)* composée *(de sons alphabétiques)*, correspondant à l'intention *(de celui qui parle)* [2].

Ses parties sont au nombre de trois :

1° Le NOM ;
2° Le VERBE ;
3° La PARTICULE [3].

Le NOM se reconnaît par le *(signe du)* cas indirect [4], par le *tanouin*, par *(l'antéposition de)* l'article ; par les particules du cas indirect, qui sont *(les prépositions suivantes)* : صحيفة ٣

مِنْ إِلَى عَنْ عَلَى فِي رُبَّ بِ كَ لِ

صحيفة ٣ ainsi que par les particules de serment,

وَ بِ تَ .

Le VERBE se reconnait par *(l'antéposition de)* قَدْ de سَ et de سَوْفَ *(particules du futur)*, et l'addition du تْ quiescent du féminin *(signe de la troisième personne féminine du prétérit)* 5.

La PARTICULE est le mot auquel ne conviennent point les indices du verbe, ni ceux du nom 6.

CHAPITRE II.

SYNTAXE DÉSINENTIELLE.

(DÉCLINAISON.)

La DÉCLINAISON est le changement réel ou virtuel 7 des désinences des mots, selon les divers agens à l'influence desquels ils sont soumis.

Elle a quatre signes :

1° اَلرَّفْعُ (ُ) *(équivalant au* NOMINATIF) ;

2° اَلنَّصْبُ (َ) cas DIRECT, *(équivalant à* l'ACCUSATIF) ;

3° اَلْخَفْضُ (ِ) cas INDIRECT, *(équivalant au* GÉNITIF, *au* DATIF *et à* l'ABLATIF des Latins) ;

4° اَلْجَزْمُ (ْ) APOCOPE (OU RETRANCHEMENT de la voyelle désinentielle, ou de la dernière lettre *dans les verbes défectueux)*.

صحيفة ٣

De ces quatre désinences, le **NOMINATIF**, le **CAS DIRECT** et le **CAS INDIRECT** sont applicables au **NOM**, dans lequel ne se rencontre point l'*apocope*.

Et le **NOMINATIF**, le **CAS DIRECT** et l'**APOCOPE** sont applicables au **VERBE**, qui n'a pas le *cas indirect* [8].

CHAPITRE III.

صحيفة ٤

DES SIGNES DE LA DÉCLINAISON.

NOMINATIF.

Le **NOMINATIF** (ٱلرَّفْعُ) a **QUATRE** signes : 1° le (ُ) ; — 2° le و ; — 3° l'ا ; — 4° le ن.

Le (ُ) indique le *nominatif* en *quatre* circonstances :

1° Dans le *nom singulier*, (Ex.: ٱلرَّجُلُ *l'homme)*;

2° Dans le *pluriel irrégulier*, (Ex.: ٱلرِّجَالُ *les hommes)*;

3° Dans le *pluriel féminin régulier*, (Ex.: ٱلْمُؤْمِنَاتُ *les croyantes)*;

4° Dans le *verbe à l'aoriste* à la fin duquel aucune lettre formative n'a été ajoutée [9]. (Ex.: يَضْرِبُ *il frappera)*.

Le و marque le *nominatif* en deux cas seulement :

1° Dans le *pluriel masculin régulier*, (Ex.: ٱلْمُسْلِمُونَ *les Musulmans)*.

2° Dans les *cinq noms :*

أَخُوكَ أَبُوكَ حَمُوكَ فُوكَ ذُو مَالٍ [10]

صحيفة ٤

L'ا n'est employé comme signe du *nominatif,* que dans *le nom au duel* seulement, (Ex.: عَبْدَانِ *deux esclaves).*

Le ن indique le *nominatif* dans le verbe à l'aoriste, quand il est terminé par les pronoms *(signes)* ١١ du duel, (Ex.: يَكْتُبَانِ *ils écriront tous deux);* du pluriel, (Ex.: يَكْتُبُونَ *ils écriront);* ou de la seconde personne sing. du féminin, (Ex.: تَكْتُبِينَ *tu écris,* fém.).

CAS DIRECT.

ACCUSATIF.

Le CAS DIRECT a CINQ signes: 1° le (َ); — 2° l'ا; — 3° le (ِ); — 4° le ى; — 5° la suppression du ن.

صحيفة ٥

Le (َ) est le signe du *cas direct* en *trois* circonstances:

1° Dans le *nom singulier,* (Ex.: رَأَيْتُ ٱلرَّجُلَ *vidi hominum,* — j'ai vu l'homme).

2° Dans le *pluriel irrégulier,* (Ex.: اشْتَرَيْتُ ٱلعَبِيدَ *emi servos,* j'ai acheté les esclaves).

3° Dans le *verbe à l'aoriste* placé sous l'influence d'un agent qui exige le cas direct *(le subjonctif pour les verbes),* et à la fin duquel n'est ajoutée aucune lettre formative, (Ex.:

أَرَادَ أَنْ أَدْخُلَ *il a voulu que j'entrasse).*

L'ا indique le *cas direct* dans les *cinq noms.* Ex.: رَأَيْتُ أَبَاكَ *vidi patrem tuum,* j'ai vu votre père; — أَخَاكَ *fratem tuum, etc.,* votre frère.

صحيفة ٥

Le (ٍ) est la marque du *cas direct* dans le *pluriel féminin régulier,* (Ex.: أَنْزَلَ ٱللّٰهُ ٱلْبَيِّنَاتِ *descendere jussit (de cœlo) probationes Deus,* Dieu a fait descendre (du ciel) les preuves).

Le ى indique le *cas direct* dans le *duel,* (Ex.: أَرْسَلَ رَسُولَيْنِ *misit prophetas duo,* il a envoyé deux prophètes);

Et dans le pluriel *régulier,* (Ex.: يُجْزِيُّ ٱللّٰهُ ٱلْمُحْسِنِينَ *remunerabit Deus benefacientes,* Dieu récompensera les gens faisant le bien).

La suppression du ن est le signe du *cas direct* dans les verbes *(dans les personnes du verbe à l'aoriste)* où le nominatif *(indicatif)* se marque par le ن [12].

CAS INDIRECT.

GÉNITIF, DATIF, ABLATIF.

Le CAS INDIRECT a TROIS signes: 1° le (ٍ); — 2° le ى; — 3° le (َ).

Le (ٍ) indique le *cas indirect* en *trois* circonstances:

1° Dans le *nom singulier* qui se décline [13], (Ex.: جِئْتُ مِنَ ٱلْبَلَدِ *veni ex urbe,* je suis venu de la ville);

2° Dans le *pluriel irrégulier* qui se décline, (Ex.: تَسْبِيحُ ٱلْمَلَائِكَةِ *precatio angelorum,* — la prière des anges).

صحيفة ٥

3o Dans le *pluriel féminin* régulier, (Ex.: مَا أَنْزَلَ ٱللّٰهُ مِنَ ٱلْبَيِّنَاتِ *quod Deus misit de cœlo ex probationibus,* ce que Dieu a fait descendre (révélé) en fait de preuves.)

Le ى est la marque du *cas indirect* en trois occasions:

1o Dans les *cinq noms,* (Ex.: يَدُ أَبِيكَ *manus patris tui,* la main de votre père; — كِتَابُ أَخِيكَ *liber fratris tui,* le livre de votre frère);

صحيفة ٦

2o Dans les *noms au duel,* (Ex.: أَكْرَمُ هٰذَيْنِ ٱلرَّجُلَيْنِ زَيْدٌ *generosior horum duorum hominum Zaïdus,* — le plus noble de ces deux hommes (est) Zaïd);

3o Dans les *noms au pluriel régulier,* (Ex.: لَا تَجْلِسْ مَعَ ٱلْفَاسِقِينَ *ne sedeas cum improbis,* ne vous asseyez pas (ne restez pas) avec les méchans).

Le (َ) est le signe du *cas indirect* dans le nom indéclinable [14], (Ex.: زَوْجُ زَيْنَبَ *conjux Zaïnabæ,* le mari de Zaïnab).

APOCOPE.

L'APOCOPE a deux signes: 1o le SOKOUN *(ou djezm)* (ْ) — 2o la SUPPRESSION *(de la dernière lettre)* [15].

Le (ْ) est le signe de l'*apocope* dans l'*aoriste du verbe dont la dernière radicale n'est pas une lettre faible,* (Ex.: لَمْ يَكْتُبْ شَيْئًا *il n'a rien écrit).*

La *suppression de la dernière radicale* a lieu :

1° Dans l'*aoriste du verbe défectueux (dont la dernière radicale est une lettre faible)* (Ex.:

أَلَمْ تَرَ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

n'as-tu pas vu que Dieu est tout puissant sur l'universalité des choses ?)

2° *(La suppression du* ن *de l'indicatif a lieu)* dans les personnes du verbe, dont le nominatif (*l'indicatif*) s'indique par l'emploi du ن (v. la note 12), (Ex.: مَهْمَا تَقُولُوا لِجَاهِلٍ فَبَاطِلٌ *quelque chose que vous disiez à un homme inepte, c'est chose superflue)*.

CHAPITRE IV.

DES MOTS DÉCLINABLES.

Les mots déclinables se divisent en deux catégories :

1° Ceux qui se déclinent par les voyelles ;

2° Ceux qui se déclinent par les lettres [16].

Les mots *déclinables par les voyelles* sont de quatre espèces :

1° Le nom singulier ;

2° Le pluriel irrégulier ;

3° Le pluriel féminin régulier ;

4° Le verbe à l'aoriste à la fin duquel aucune lettre formative n'a été ajoutée.

صحيفة ٦ Chacun d'eux se met :

Au NOMINATIF par le (ʼ)
Au CAS DIRECT par le (´)
Au CAS INDIRECT par le (ˏ)
(Le verbe à l'aoriste se met à l'APOCOPE par le (ˆ)

Exemples :

Nominatif, أَخَذَتِ ٱلْجَارِيَةُ تُنْشِدُ وَٱلنِّسَآءُ إِلَيْهَا سَامِعَاتٌ *cœpit ancilla recitare carmen, et eam mulieres auscultantes (auscultabant),* elle se mit à réciter des vers, et les femmes l'écoutaient avec attention.

Cas direct, لِتَشْهَدَ أَنَّ ٱللّٰهَ خَلَقَ ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْمَلَائِكَةَ *ut testeris quód Deum (Deus) creavit cœlos et angelos,* afin que tu attestes que Dieu a créé les cieux et les anges.

Cas indirect, مِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ يُؤْمِنُ بِآيَاتِ ٱللّٰهِ *ex hominibus (sunt) qui credit (credunt) signis Dei,* parmi les hommes il y en a qui croient aux miracles de Dieu.

Apocope, مَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللّٰهُ *ce que vous ferez de bien, Dieu le saura.*

صحيفة ٧ Trois sortes de mots font exception à cette règle. Ce sont :

1° Le pluriel féminin régulier, qui se met au cas direct par le (ˏ);

2° Le nom indéclinable, dont le cas indirect s'indique par le (´);

3° Et le verbe défectueux, qui se met à l'apocope (*conditionnel*) par la suppression de sa dernière radicale.

Les mots qui se *déclinent par les lettres* sont aussi de quatre espèces, savoir : صحيفة ٧

1° Le nom au duel ;

2° Le pluriel régulier ;

3° Les cinq noms ;

4° Les cinq verbes (*les cinq personnes du verbe à l'aoriste terminées à l'indicatif par le* ن), qui sont :

تَفْعَلِينَ * تَفْعَلُونَ * يَفْعَلُونَ * تَفْعَلَانِ * يَفْعَلَانِ

Le nom au duel se met au *nominatif* par l'ا, (Ex. : جَاءَ ٱلرَّجُلَانِ *venit (venerunt) duo homines*) ; — au *cas direct* et au *cas indirect* par le ى, (Ex. : رَأَيْتُ رَجُلَيْنِ بِسَيْفَيْنِ *vidi duo homines cum gladiis duo*, j'ai vu deux hommes avec deux sabres).

Le pluriel régulier masculin forme le *nominatif* par le و, et le *cas direct* ainsi que le *cas indirect* par le ى, (Ex.:

قَالَ ٱلنَّبِيُّونَ لِلْمُؤْمِنِينَ كُونُوا لِلّٰهِ خَاضِعِينَ

dixit (*dixerunt*) *prophetæ fidelibus : estote Deo submissos,* les prophètes dirent aux fidèles : soyez soumis à Dieu.

Les cinq noms se mettent au *nominatif* par le و, au *cas direct* par l'ا et au *cas indirect* par le ى. — *(C'est-à-dire prolongent la voyelle brève de la déclinaison)*, (Ex.:

قَالَ أَخُوكَ لِحَمِيكَ إِنَّ أَبَا مُحَمَّدٍ لَذُو مُرُوَّةٍ

dixit frater tuus soceri tuo : quippè patrem (pater) Mohammedi præditus virtute, votre frère a dit à votre beau-père : certes, Mohammed est doué de mérite.

Quant aux cinq verbes, ils se mettent au *nominatif* par le ن, au *cas direct* et au *cas indirect* en supprimant cette lettre.

صحيفة ٨

CHAPITRE V.

DES VERBES.

Les verbes ont trois (*modes*) : 1° le PRÉTÉRIT ; 2° l'AORISTE ; 3° l'IMPÉRATIF ; par Exemple :

ضَرَبَ *il a frappé ;*

يَضْرِبُ *il frappe* ou *frappera ;*

إِضْرِبْ *frappe.*

Le PRÉTÉRIT (*troisième personne masculine du singulier*), a toujours un (َ) sur la dernière radicale, (ضَرَبَ).

L'IMPÉRATIF, (*deuxième personne masculine du singulier*), a toujours un (ْ) 17 ;

L'AORISTE est (*le mode indiqué*) par l'une des quatre lettres additionnelles (*préfixes*) réunies dans le mot technique أَنَيْتُ.

Il est constamment terminé par le (ُ) tant qu'il ne se trouve pas placé sous l'influence d'un agent du *cas direct* ou de l'*apocope*.

Les AGENS du CAS DIRECT (*subjonctif*) sont au nombre de dix :

1° أَنْ *que, pour que ;*

2° لَنْ pour لَا أَنْ *il n'arrivera jamais que....*

3° إِذًا *dès lors ;*

صحيفة ٨

4° كَيْ } *afin que ;*
5° لِ }

6° لِ accompagnant la négation, *en sorte que ;*

7° حَتَّى *jusqu'à ce que ;*

8° فَ } indiquant le but[18] (*avec le sens de : en sorte que, afin que*) ;
9° وَ }

10° أَوْ *à moins que.*

Les AGENS de l'APOCOPE (*conditionnel* ou *prohibitif*) sont au nombre de dix-huit :

1° لَمْ *ne....* (négatif avec le sens du passé) ;

2° لَمَّا *ne.... pas encore ;*

3° أَلَمْ *est-ce que.... ne ;*

4° أَلَمَّا *est-ce que ne.... pas encore ;*

5° لِ *que....* (impératif) ;

6° لَا *ne* (prohibitif) ;

7° إِنْ *si ;*

8° مَا *quoi que.... quelque chose que....*

9° مَنْ *quiconque ;*

10° مَهْمَا *quelque chose que....;*

11° إِذْمَا *quand, lorsque, chaque fois que ;*

صحيفة ٨

12° أَيٌّ *quelque.... que....;*

13° مَتَى *aussi long-temps que...., lorsque...., chaque fois que....;*

14° أَيَّانَ } *de quelque part que....;*

15° أَيْنَ }

16° أَنَّى *de quelque façon que..., en quelque lieu que...;*

17° حَيْثُمَا *partout où;*

18° كَيْفَمَا *de quelque manière que....*[19].

CHAPITRE VI.

DES MOTS ESSENTIELLEMENT AU NOMINATIF.

Six[20] sortes de mots doivent se mettre constamment au *nominatif;* ce sont :

1° Le nom d'agent ;

2° Le nom de l'objet d'une action dont l'agent n'a pas été nommé (*Petrus verberatus est*);

صحيفة ٩

3° L'inchoatif (*le sujet de la proposition*);

4° L'énonciatif (*l'attribut*);

5° Le sujet du verbe كَانَ et de ses analogues ;

6° L'attribut de إِنَّ et de ses analogues ;

7° L'APPOSITIF, ou mot dépendant d'un nom au nominatif. Il appartient à l'une des quatre espèces suivantes : *adjectif, mot joint par une conjonction, corroboratif* et *permutatif.*

SECTION Ire.

DU NOM D'AGENT.

SUJET DU VERBE.

Le NOM D'AGENT (*sujet du verbe*) est le nom au nominatif, avant lequel a été exprimé le verbe (*qu'il régit*) ٢١.

Il est de deux sortes : *apparent* et *latent*.

Le sujet APPARENT est, par exemple :

قَامَ زَيْدٌ *surrexit Zaïdus,* Zaïd s'est levé;

يَقُومُ زَيْدٌ *surgit, vel surgerit Zaïdus,* Zaïd se lève ou se lèvera ;

قَامَ أَوْ يَقُومُ ٱلزَّيْدَانِ *surrexit, surgit vel surgerit duo Zaïdi,* se leva, se lève ou se lèvera (se levèrent, etc.), les deux Zaïd ;

قَامَ أَوْ يَقُومُ ٱلزَّيْدُونَ *surrexit, surgit vel surgerit Zaïdi plures,* se leva, se lève ou se lèvera plusieurs Zaïds ;

قَامَ أَوْ يَقُومُ أَخُوكَ *surrexit vel surgit, frater tuus,* votre frère s'est levé, se lève ou se lèvera.

Le sujet LATENT ou caché (*a lieu*) en douze occasions ٢٢ :

1° ضَرَبْتُ j'ai frappé (*verberavi*)	4° ضَرَبْتِ tu as (*féminin*)
2° ضَرَبْنَا nous avons....	5° ضَرَبْتُمَا vous avez (*duel*)
3° ضَرَبْتَ vous avez (*masc.*)	6° ضَرَبْتُمْ vous avez (*plur.*)

صحيفة ٩

7° ضَرَبْتُنَّ vous avez frappé (*fém.*)

8° ضَرَبَ il a frappé

9° ضَرَبَتْ elle a....

10° { ضَرَبَا ils ont (*duel*)
ضَرَبَتَا elles ont (*duel*) }

11° ضَرَبُوا ils ont (*plur.*)

12° ضَرَبْنَ elle ont (*plur.*)

صحيفة ١٠

SECTION II.

DU NOM DE L'OBJET D'UNE ACTION DONT L'AGENT N'A PAS ÉTÉ NOMMÉ.

SUJET DU VERBE PASSIF.

C'est le nom (*d'objet de l'action*) avec lequel n'a pas été exprimé celui de l'agent de cette action.

Si le verbe (*passif*) est au prétérit, la première lettre porte le (ُ) et la pénultième (*deuxième radicale*) le (ِ), Ex.:

أُسْتُفْعِلَ * أُفْتُعِلَ * فُعِلَ

Si le verbe est à l'aoriste, la première lettre porte le (ُ) et la pénultième (*deuxième radicale*) le (َ), Ex.:

يُسْتَفْعَلُ * يُفْتَعَلُ * يُفْعَلُ

Il est aussi de deux sortes : APPARENT et LATENT.

L'*apparent* est, par exemple :

ضُرِبَ أَوْ يُضْرَبُ زَيْدٌ *verberatus est*, vel *verberabitur Zaïdus*, a été, *ou* sera frappé Zaïd ;

أُكْرِمَ أَوْ يُكْرَمُ عَمْرٌو *honoratus est*, vel *honorabitur Amrus*, a été, *ou* sera honoré Amr.

Le *caché* ou *latent* est : صحيفة ١٠

ضُرِبْتُ j'ai été frappé ;

ضُرِبْنَا nous avons été frappés, etc. *(ajoutez toutes les autres personnes du prétérit, comme dans la section précédente, mais à la voix passive).*

SECTION III.

DE L'INCHOATIF ET DE L'ÉNONCIATIF.

SUJET ET ATTRIBUT DE LA PROPOSITION.

L'INCHOATIF (*sujet de la proposition*) est le mot (*ou la période*) mis (*ou supposé*) au nominatif, dépouillé de l'influence des agens réels (*ou virtuels*). صحيفة ١١

L'ÉNONCIATIF (*attribut*) est le mot (*ou la période*) mis (*ou supposé*) au nominatif, sur lequel s'appuie (*le sujet*). Ex.:

زَيْدٌ قَائِمٌ *Zaïdus stans* vel *surgens,* Zaïd (est) debout ou levé ;

اَلزَّيْدَانِ قَائِمَانِ *duo Zaïdi stantes* (duel), les deux Zaïds sont debout ;

اَلزَّيْدُونَ قَائِمُونَ *Zaïdi plures stantes,* les Zaïds sont debout ;

et autres constructions analogues [23].

L'INCHOATIF est de deux sortes, *apparent* et *latent.*

L'*apparent* est ce que l'on a vu précédemment (*dans les exemples ci-dessus, p.* 13).

L'inchoatif *latent,* ou caché, consiste en (*les*) douze (*pronoms*), qui sont :

صحيفة ١١

1° أَنَا moi, je		7° أَنْتُنَّ vous (*fém.*)	
2° نَحْنُ nous		8° هُوَ lui	
3° أَنْتَ toi (*masc.*)		9° هِيَ elle	
4° أَنْتِ toi (*fém.*)		10° هُمَا eux deux (2 *genres*)	
5° أَنْتُمَا vous deux		11° هُمْ eux	
6° أَنْتُمْ vous (*masc.*)		12° هُنَّ elles	

Par exemple :

أَنَا قَائِمٌ *ego stans,* je suis debout ;

نَحْنُ قَائِمُونَ *nos stantes,* nous sommes debout ; et autres constructions analogues.

L'ATTRIBUT est de deux espèces : *incomplexe* et *complexe.*

Il est incomplexe dans l'exemple زَيْدٌ قَائِمٌ

L'attribut complexe peut être composé de quatre manières [24] :

1° D'un nom gouverné par une préposition ;

2° D'un terme circonstanciel de temps ou de lieu ;

3° D'un verbe avec son sujet ;

4° D'un inchoatif avec son énonciatif.

Exemples :

1° زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ Zaïd (*est*) DANS la maison ;

2° زَيْدٌ عِنْدَكَ Zaïd (*est*) CHEZ vous ;

3° زَيْدٌ قَامَ أَبُوهُ Zaïd, SON PÈRE S'EST LEVÉ ; صحيفة ١١

4° زَيْدٌ جَارِيَتُهُ ذَاهِبَةٌ Zaïd, SON ESCLAVE *(fém.)* EST EN FUITE.

DES AGENS QUI INFLUENT SUR L'INCHOATIF ET L'ÉNONCIATIF.

Ces agens sont au nombre de trois :

1° كَانَ
2° إِنَّ
3° ظَنَنْتُ

et leur sœurs (*les mots analogues à chacun d'eux* [25]).

صحيفة ١٢

كَانَ et ses analogues prennent au nominatif le nom (*le sujet dont ils marquent l'existence*), et au cas direct (*accusatif*) l'attribut (*le complément indiquant l'état dans lequel on existe*); Ex.: كَانَ مُحَمَّدٌ رَجُلًا عَالِمًا كَرِيمًا *erat Mohammedus virum eruditum, generosum*, Mohammed était un homme savant et généreux.

Les verbes (*substantifs de la catégorie de* كَانَ) sont [26] :

1° كَانَ être, exister, (*littéralement* IL FUT ; — *le verbe en arabe s'énonce toujours par la troisième personne masc. du prétérit.*)

2° أَمْسَى exister au soir ;

3° أَصْبَحَ — au matin ;

4° أَضْحَى — au ضُحَى (*instant du jour médial entre le lever du soleil et midi*) ;

5° ظَلَّ — pendant la journée ;

6° بَاتَ — pendant la nuit ;

صحيفة ١٢

7° صَارَ être fait..., devenir ;

8° لَيْسَ n'exister, n'être pas ;

9° مَا زَالَ
10° مَا ٱنْفَكَّ
11° مَا فَتِئَ
12° مَا بَرِحَ
} ne pas cesser d'être ;

13° مَا دَامَ tandis que l'on est,

avec tout ce qui se conjugue de ces verbes, comme :

كَانَ * يَكُونُ * كُنْ * أَصْبَحَ * يُصْبِحُ * أَصْبِحْ

Vous dites : كَانَ زَيْدٌ قَائِمًا *erat* ZAÏDUS STANTEM, Zaïd était debout ; لَيْسَ عَمْرٌو شَاخِصًا *non est* AMRUS *fixos* HABENTEM *oculos*, Amr n'a pas le regard fixe.

إِنَّ et ses analogues mettent au *cas direct* (accusatif) le nom qui les suit, et au *nominatif* l'attribut.

Les mots de la catégorie de إِنَّ sont :

1° إِنَّ certes,

2° أَنَّ que (*conjonction*),

3° لَاكِنَّ mais, cependant,

4° كَأَنَّ comme si....,

5° لَيْتَ plaise, ou plût à Dieu que....,

6° لَعَلَّ peut-être que....,

Vous dites : إِنَّ زَيْدًا قَائِمٌ *quippè* ZAÏDUM STANS, certes Zaïd est debout ; — لَيْتَ عَمْرًا شَاخِصٌ *utinam (sit)* AMRUM *oculos fixos* HABENS, plaise à Dieu que Amr ait le regard fixe ; et autres phrases semblables. صحيفة ١٢

Le sens de إِنَّ *certes*, et أَنَّ *que*, est la confirmation de l'idée ; — كَأَنَّ *comme si*, indique l'assimilation ; — لٰكِنَّ *cependant*, la restriction ; — لَيْتَ *plaise à Dieu que*, le désir ; — لَعَلَّ *peut-être que*, l'espoir, et l'idée de la possibilité d'un fait.

Quant à ظَنَنْتُ *j'ai pensé, j'ai cru*, et ses analogues, ils mettent au cas direct le nom (*sujet*) et l'attribut, parce que l'un et l'autre en sont les complémens directs.

Les verbes de la catégorie de ظَنَنْتُ sont :

ظَنَنْتُ j'ai pensé, j'ai cru ;

حَسِبْتُ j'ai compté (*regardé comme*) ;

خِلْتُ je me suis figuré ;

زَعَمْتُ j'ai été d'avis que.... ;

رَأَيْتُ j'ai vu ;

عَلِمْتُ j'ai connu, j'ai su ;

وَجَدْتُّ j'ai trouvé ;

اتَّخَذْتُّ j'ai pris.... pour ;

جَعَلْتُ j'ai considéré.... comme, j'ai supposé que... ;

سَمِعْتُ j'ai entendu dire.

صحيفة ١٢

Vous dites : ظَنَنْتُ زَيْدًا مُنْطَلِقًا *putavi* ZAÏDUM DISCEDENTEM (construction du *que* retranché du rudiment latin), j'ai pensé que Zaïd s'en allait ; — خِلْتُ عَمْرًا شَاخِصًا *imaginatus sum* AMRUM *oculos fixos* HABENTEM, je me suis figuré que Amr avait le regard fixe ; — et autres expressions semblables [27].

صحيفة ١٣

SECTION IV.

DU QUALIFICATIF.

Le QUALIFICATIF (*ou adjectif*) est un mot qui suit (*la syntaxe*) du nom qualifié, dans son emploi au *nominatif*, au *cas direct*, ou au *cas indirect*, dans son état de *détermination* ou d'*indétermination*.

Vous dites :

قَامَ زَيْدٌ ٱلْعَاقِلُ *stetit Zaïdus sapiens*, Zaïd le sage s'est levé ;

رَأَيْتُ زَيْدًا ٱلْعَاقِلَ *vidi Zaïdum sapientem*, j'ai vu Zaïd le sage ;

مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ٱلْعَاقِلِ *perrexi propè à Zaïdo sapiente*, j'ai passé auprès de Zaïd le sage.

Les MOTS DÉTERMINÉS par eux-mêmes sont de cinq espèces :

1° Le pronom, Ex.: أَنَا *moi*, أَنْتَ *toi ;*

2° Le nom propre, Ex.: زَيْدٌ *Zaïd*, مَكَّةُ *la Mekke ;*

3° Le nom vague (*pronom démonstratif*), هَذَا *celui-ci*, هَذِهِ *celle-ci*, هَؤُلَاءِ *ceux-ci ;*

4° Le nom précédé de l'article : ٱلرَّجُلُ *l'homme*, ٱلْغُلَامُ *le serviteur ;* صحيفة ١٣

5° Enfin tout mot qui est joint à l'un des quatre précédens [28].

Par INDÉTERMINATION, on entend (*l'état de*) tout mot indiquant (*un individu quelconque*) dans son espèce, sans application à un être ou un objet particulier plutôt qu'à un autre. C'est, en résumé, toute expression au commencement de laquelle ال (*l'article déterminatif*) peut être placé, par exemple : ٱلرَّجُلُ l'*homme*, ٱلْفَرَسُ le *cheval*.

SECTION V.

DE LA CONJONCTION.

Les particules conjonctives sont au nombre de dix : صحيفة ١٤

وَ	et	أَمَّا	soit
فَ	puis, et, or, alors	بَلْ	mais, au contraire
ثُمَّ	ensuite	لَا	non
أَوْ	ou, ou bien	لَاكِنْ	cependant
أَمْ	ou bien [29]	حَتَّى	et même, jusqu'à (inclusivement) [30].

Lorsque par elles vous joignez un mot à un autre mot au *nominatif*, le mot *joint* se met (*également*) au *nominatif ;* si le premier (ٱلْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ) (*le nom auquel on joint*) est au *cas direct*, vous mettez le second (ٱلْمَعْطُوفُ) (*le nom joint*) au *cas*

صحيفة ١٤ *direct ;* enfin, si le premier (الْمَعْطُوفُ عَلَيْهِ) est au *cas indirect*, vous mettez le second (الْمَعْطُوفُ) aussi au *cas indirect*.

Exemples :

قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *stetit Zaïdus* ET *Amrus*, Zaïd ET Amr se sont levés ;

رَأَيْتُ زَيْدًا وَعَمْرًا *vidi Zaïdum* ET *Amrum*, j'ai vu Zaïd ET Amr ;

مَرَرْتُ بِزَيْدٍ وَعَمْرٍو *perrexi propè à Zaïdo* ET *Amro*, j'ai passé auprès de Zaïd ET d'Amr.

SECTION VI.

DU CORROBORATIF.

Le CORROBORATIF est une expression qui suit (*qui s'accorde avec*) le mot dont elle dépend, dans son emploi au nominatif, au cas direct ou au cas indirect, dans son état de détermination ou d'indétermination. Il consiste en certains mots particuliers, qui sont :

النَّفْسُ l'âme } (*dans le sens de la personne, la chose même, comme* IPSE).
الْعَيْنُ l'œil }

كُلٌّ } totalité,
أَجْمَعُ }

ainsi que les analogues de أَجْمَعُ savoir :

أَكْتَعُ * أَبْتَعُ * أَبْصَعُ

qui signifient chacun TOTALITÉ [31].

Vous dites :

صحيفة ١٤

قامَ زَيْدٌ نَفْسُهُ Zaïd s'est levé lui-même, (*anima ejus*);

رَأَيْتُ ٱلْقَوْمَ كُلَّهُمْ j'ai vu la foule en totalité, (*universitatem eorum*);

مَرَرْتُ بِٱلْقَوْمِ أَجْمَعِينَ j'ai passé auprès de la foule entière, (*propè à cœtu omnibus*).

SECTION VII.

DU PERMUTATIF.

صحيفة ١٥

Lorsqu'un nom est mis à la place (*reproduit l'idée*) d'un nom, ou un verbe à celle d'un autre verbe, il le suit (*il suit le mot dont il présente itérativement l'idée*) dans toutes ses inflexions. (*C'est ce que les Arabes nomment* بَدَلٌ *permutatif.*)

Il est de quatre sortes :

1° Le permutatif de la chose par la chose ;
2° Le permutatif de la partie pour le tout ;
3° Le permutatif de la chose inhérente ;
4° Le permutatif de l'erreur [32].

Exemples :

1° قامَ زَيْدٌ أَخُوكَ Zaïd, VOTRE FRÈRE, s'est levé ;

2° أَكَلْتُ ٱلرَّغِيفَ ثُلُثَهُ j'ai mangé le gâteau (*c'est-à-dire*) SON TIERS ;

3° نَفَعَنِي زَيْدٌ عِلْمُهُ Zaïd m'a été utile (*je veux dire*) SA SCIENCE ;

4° رَأَيْتُ زَيْدًا ٱلْفَرَسَ j'ai vu Zaïd (*je veux dire*) LE CHEVAL ;

صحيفة ١٥ vous pensiez dire (*j'ai vu*) LE CHEVAL; mais vous vous êtes trompé, et avez prononcé *Zaïd* à sa place.

CHAPITRE VII.

DES NOMS ESSENTIELLEMENT AU CAS DIRECT.

Les noms essentiellement au cas direct sont au nombre de QUINZE ; ce sont :

1° Le complément direct (*du verbe*);

2° Le nom verbal (*mas'dar*);

3° Le nom de temps;

4° Le nom de lieu;

5° Le terme circonstanciel d'état;

6° Le spécificatif;

7° Le nom de la chose exceptée;

8° Le nom de لَا (*négation absolue*);

9° Le nom de l'objet appelé;

10° L'attribut de كَانَ et de ses *sœurs* (*de ses analogues*);

11° Le nom de إِنَّ et de ses *sœurs* (*de ses analogues*);

12° Le complément indiquant la cause (*ou plutôt le* motif);

صحيفة ١٦ 13° Le complément AVEC LEQUEL.... (*le nom du second sujet faisant l'action en même temps que le premier*).

14° L'appositif (*ou mot dépendant*) d'un nom au cas direct. Il est de quatre sortes : le QUALIFICATIF, le MOT JOINT PAR UNE CONJONCTION, le CORROBORATIF et le PERMUTATIF. (*V. p.* 20 *et suiv.*)

Observation du traducteur, en marge du texte arabe, p. ١٥. صحيفة ١٥

Celui qui transcrit ces lignes fait observer que l'auteur a omis l'un des *quinze* noms annoncés; en effet, si vous les comptez, vous n'en trouverez que *quatorze*. Quant au quinzième, je ne l'ai rencontré dans aucun manuscrit. Peut-être l'auteur a-t-il eu dans la pensée le مَا du Hedjaz, particule négative analogue à لَيْسَ. Ce dernier mot (en qualité de *sœur* de كان) met l'attribut au cas direct.

L'auteur du *Molhat-el-Irâb* (les *Beautés de la Syntaxe*), El-Hariri, dit en son poème :

وَمَا الَّتِى تَنْفِى كَلَيْسَ النَّاصِبَه
فِى قَوْلِ سُكَّانِ الحِجَازِ قَاطِبَه
فَقَوْلُهُم مَّا عَامِرٌ مُوَافِقَا
كَقَوْلِهِمْ لَيْسَ سَعِيدٌ صَادِقَا

« La particule ما, qui sert à nier l'existence à l'instar de ليس, a une influence bien évidente dans le dialecte des habitans du Hedjaz :

« Ils disent (*avec* ما) : *Amer n'est pas consentant* (ASSENSOREM à l'accusatif), de la même manière qu'ils diraient (*avec* ليس) : *Saïd n'est pas de bonne foi* (VERACEM). »

صحيفة ١٦

SECTION Ire.

DU COMPLÉMENT DIRECT.

On appelle ainsi le nom au cas direct sur lequel tombe l'action, comme :

ضَرَبْتُ زَيْدًا *verberavi Zaïdum*, j'ai frappé Zaïd ;

رَكِبْتُ ٱلْفَرَسَ *insedi equum (equo)*, j'ai monté le cheval.

Il est de deux sortes : APPARENT et LATENT. Le complément direct *apparent*, a déjà été exprimé (*dans les deux exemples qui précèdent*); quant au complément *latent* il est également de deux sortes : AFFIXE et ISOLÉ.

Le complément direct AFFIXE consiste en (*l'un des*) douze (*pronoms*), par exemple quand vous dites :

ضَرَبَنِي	il a frappé moi		ضَرَبَكُنَّ	il a frappé vous (*fém.*)	
ضَرَبَنَا	—	nous	ضَرَبَهُ	—	lui
ضَرَبَكَ	—	toi (*masc.*)	ضَرَبَهَا	—	elle
ضَرَبَكِ	—	toi (*fém.*)	ضَرَبَهُمَا	—	eux *ou* elle deux
ضَرَبَكُمَا	—	vous deux	ضَرَبَهُمْ	—	eux
ضَرَبَكُمْ	—	vous (*m.*)	ضَرَبَهُنَّ	—	elles

Le complément *latent* ISOLÉ consiste aussi dans (*les*) douze (*pronoms*) quand vous dites, par exemple : إِيَّاىَ إِيَّانَا etc., (*en employant la particule* إِيَّا *avec chacun des pronoms affixes ci-dessus*) [33].

صحيفة ١٧

SECTION II.

DU NOM VERBAL.

(MAS'DAR.)

C'est le nom au cas direct qui se présente en troisième lieu dans (*l'énonciation de*) la conjugaison du verbe[34], comme :

ضَرَبَ يَضْرِبُ ضَرْبًا

Il est de deux espèces :

1° Analogue au verbe, à la fois par la prononciation et par le sens ;

2° Simplement analogue par le sens.

Dans le premier cas, on le nomme لَفْظِيٌّ Exemple :

قَتَلْتُهُ قَتْلًا *trucidavi eum trucidationem* (*trucidatione*).

Dans le second cas, il se nomme مَعْنَوِيٌّ Exemple :

قُمْتُ وُقُوفًا et جَلَسْتُ قُعُودًا

SECTION III.

NOM DE TEMPS ET DE LIEU.

On appelle ظَرْفُ ٱلزَّمَانِ le TERME CIRCONSTANCIEL DE TEMPS mis au cas direct par le sens de la préposition فِي (*dans, pendant*) sous entendue[35] ; Exemples :

ٱلْيَوْمَ aujourd'hui ;

ٱللَّيْلَةَ cette nuit ;

صحيفة ١٧

غُدْوَةً dans la matinée;

بُكْرَةً de grand matin;

سَحَرًا les derniers instans de la nuit, auxquels succède l'aube du jour; — au point du jour.

غَدًا demain;

عَتَمَةً moment du crépuscule du soir et du matin; — tardivement;

صَبَاحًا le matin;

مَسَآءً le soir;

أَبَدًا pendant l'éternité;

أَمَدًا *(jusqu'à)* la fin, — à perpétuité;

حِينًا dans un temps, — pendant un temps, etc.

Le TERME CIRCONSTANCIEL DE LIEU ظَرْفُ ٱلْمَكَانِ est le nom

صحيفة ١٨

de lieu mis au cas direct par le sens de la préposition فِي *(sous-entendue)*, comme:

أَمَامَ devant;

خَلْفَ derrière;

قُدَّامَ devant;

وَرَآءَ derrière:

فَوْقَ dessus;

تَحْتَ dessous;

عِنْدَ auprès, chez;

مَعَ en compagnie de...[36];

إِزَآءَ vis-à-vis;

حِذَآءَ près de;

تِلْقَآءَ en face de;

هُنَا ici;

ثَمَّ là: — etc.

SECTION IV.

TERME CIRCONSTANCIEL D'ÉTAT.

Le TERME CIRCONSTANCIEL D'ÉTAT, (آلْحَالُ) est un nom employé au cas direct, expliquant ce qu'il y a de vague dans la *manière d'être.*

Exemples :

جَآءَ زَيْدٌ رَاكِبًا *venit Zaïdus* EQUITANTEM, Zaïd est venu à CHEVAL.

رَكِبْتُ آلْفَرَسَ مُسْرُوجًا *inequitavi* EQUUM *strato* INSTRUCTUM, j'ai monté le cheval SELLÉ.

لَقِيتُ عَبْدَ آللّٰهِ رَاكِبًا *obviam habui Abdallah* EQUITANTEM, j'ai rencontré Abdallah A CHEVAL, et autres constructions analogues.

Le nom ou terme circonstanciel d'état est toujours un mot indéterminé, qui se place à la fin de la proposition; le nom auquel il se rapporte, au contraire, est constamment déterminé [37].

صحيفة ١٨

SECTION V.

DU SPÉCIFICATIF,

OU NOM DE L'ESPÈCE.

Le SPÉCIFICATIF est un mot employé au cas direct, servant à préciser ce qu'il y a de vague dans *la nature des objets.*

Par exemple :

تَصَبَّبَ زَيْدٌ عَرَقًا *stillavit Zaïdus* SUDOREM, Zaïd dégouttait de sueur.

صحيفة ١٩

تَفَقَّأَ بَكْرٌ شَحْمًا *dehiscebat Bekrus* PINGUEDINEM, Bekr crevait de graisse.

طَابَ مُحَمَّدٌ نَفْسًا *bonus erat Mohammedus* ANIMAM, Mohammed était bon d'ame, (locution signifiant : Mohammed était satisfait et rassuré).

إِشْتَرَيْتُ عِشْرِينَ غُلَامًا *emi vigenti* SERVUM [38], j'ai acheté vingt esclaves.

مَلَكْتُ تِسْعِينَ نَعْجَةً *possedi nonaginta* OVEM, j'ai possédé quatre-vingt-dix brebis.

زَيْدٌ أَكْرَمُ مِنْكَ أَبًا *Zaïdus nobilior quàm tu* PATREM, Zaïd est plus noble que toi par son père.

أَجْمَلُ مِنْكَ وَجْهًا *pulchrior quàm tu* FACIEM, plus beau que toi de visage.

Il n'est employé que d'une manière indéterminée, et ne se place qu'à la fin de la proposition.

صحيفة ١٩

SECTION VI.

DE L'EXCEPTION.

Les particules d'exception sont au nombre de HUIT, savoir :



I. Le nom de la chose exceptée par إِلَّا se met au cas direct lorsque la proposition est affirmative et *complète*[39].

Exemples :

قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *surrexit turba præter* ZAÏDUM, le monde s'est levé excepté Zaïd.

خَرَجَ ٱلنَّاسُ إِلَّا عَمْرًا *exivit homines præter* AMRUM, tout le monde est sorti excepté Amr.

II. Si la proposition est négative et *complète,* on peut faire accorder en cas le nom qui suit إِلَّا avec celui qui le précède, en le considérant comme un *permutatif,* ou employer le cas direct, à cause de l'exception.

صحيفة ١٩

Exemple :

مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ أَوْ زَيْدًا *non surrexit ullus, nisi* Zaïdus vel Zaïdum, personne ne s'est levé si ne n'est Zaïd.

III. Si la proposition est *incomplète* [40], le nom de la chose exceptée subit l'influence des régissans grammaticaux.

Exemples :

مَا قَامَ إِلَّا زَيْدٌ *non surrexit* (ullus) *nisi* Zaïdus, il ne s'est levé *(personne)* que Zaïd ;

مَا ضَرَبْتُ إِلَّا زَيْدًا *non verberavi* (ullum) *nisi* Zaïdum, je n'ai frappé *(personne)* que Zaïd ;

مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ *non perrexi* (propè ab ullo) *nisi propè à Zaïdo,* je n'ai passé *(auprès de personne)* qu'auprès de Zaïd.

IV. Le nom de la chose exceptée par l'un des mots : غَيْرٌ سَوَآءٌ سُوًى سِوًى ne peut se mettre qu'au *cas indirect* [41].

صحيفة ٢٠

V. Quant au nom précédé de خَلَا, عَدَا ou حَاشَا on peut le mettre au *cas direct* ou au *cas indirect* [42].

Exemples :

قَامَ ٱلْقَوْمُ خَلَا زَيْدًا أَوْ زَيْدٍ *surrexit cœtus præter* Zaïdum vel Zaïdi, l'assemblée s'est levée excepté Zaïd.

عَدَا عَمْرًا أَوْ عَمْرٍ *extra* Amrum vel Amri, excepté Amr.

حَاشَا زَيْدًا أَوْ زَيْدٍ *excepto* Zaïdum vel Zaïdi, excepté Zaïd.

SECTION VII.

صحيفة ٢٠

DE LA NÉGATION لَا.

On doit observer que لَا gouverne au *cas direct,* sans *tanouin,* le nom indéterminé qui le suit, lorsque ce nom est placé immédiatement après لَا, et que cette particule n'est point répétée[43].

Exemple :

لَا رَجُلَ فِي ٱلدَّارِ *non* HOMINEM *in domo,* il n'y a pas d'homme à la maison.

Mais si le nom indéterminé gouverné par لَا ne suit pas immédiatement cette particule, on doit le mettre au nominatif avec le *tanouin*, et répéter لَا *(s'il y a deux objets dont on nie l'existence).*

Exemple :

لَا فِي ٱلدَّارِ رَجُلٌ وَلَا ٱمْرَأَةٌ *nec in domo* VIR, *nec* MULIER, il n'y a dans la maison ni homme ni femme.

Quand la particule لَا *(suivie immédiatement du nom)* est répétée, on peut lui conserver son action régissante (au cas direct sans *tanouin)* ou l'en dépouiller.

Exemple :

لَا رَجُلَ فِي ٱلدَّارِ وَلَا ٱمْرَأَةَ *nec* VIRUM *in domo, nec* MULIEREM, il n'y a pas d'homme dans la maison, ni de femme.

Vous pouvez dire aussi :

لَا رَجُلٌ فِي ٱلدَّارِ وَلَا ٱمْرَأَةٌ *non* VIR *in domo, nec* MULIER.

صحيفة ٢٠

SECTION VIII.

DU NOM DE L'OBJET INTERPELLÉ.

VOCATIF.

Le nom de l'objet interpellé est de cinq espèces :

1° Le nom propre simple[44] ;

2° Le nom commun indéterminé s'appliquant néanmoins à un être spécial ;

صحيفة ٢١

3° Le nom commun indéterminé ne s'appliquant pas à un être spécial ;

4° Le nom en rapport d'annexion avec un autre ;

5° Le nom assimilé au nom en rapport d'annexion.

Les deux premiers se mettent au *nominatif* sans *tanouin* :

Exemples :

1° يَا زَيْدُ ô Zaïd !

2° يَا رَجُلُ ô homme !

Les trois autres ne s'emploient qu'au *cas direct*.

Exemples :

3° يَا رَجُلًا hé, l'homme !

4° يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ ô Abdallah !

5° يَا طَالِعًا جَبَلًا ô toi qui gravis les montagnes ! (*o* ASCENDENTEM *montes !*)

SECTION IX.

صحيفة ٢١

DU NOM DU MOTIF.

C'est un nom au cas direct employé dans le but d'indiquer le motif pour lequel l'action a été faite.

Exemples :

قَامَ زَيْدٌ إِجْلَالًا لِعَمْرٍو Zaïd s'est levé par respect (REVERENTIAM) pour Amr ;

قَصَدْتُكَ ٱبْتِغَآءَ مَعْرُوفِكَ je suis venu vous trouver dans le désir d'obtenir vos bienfaits.

SECTION X.

DU NOM DE L'OBJET QUI A PARTICIPÉ A L'ACTION.

C'est le nom au cas direct exprimant un être qui a fait l'action en même temps que le sujet.

Exemples :

جَآءَ ٱلْأَمِيرُ وَٱلْجَيْشَ *advenit* DUX *simul et* COPIAS, le général est arrivé, et en même temps l'armée ;

ٱسْتَوَى ٱلْمَآءُ وَٱلْخَشَبَةَ l'eau s'est égalisée avec le morceau de bois *(indicateur du niveau)*.

صحيفة ٢٢

Quant à l'attribut de كَانَ ainsi qu'au sujet de إِنَّ et de leurs analogues, il en a été question au chapitre des *Noms essentiellement au nominatif*. On y a parlé également des *appositifs* ou *mots dépendans*. (Voir p. 12 et suiv.)

صحيفة ٢٢

CHAPITRE VII.

DES NOMS ESSENTIELLEMENT AU CAS INDIRECT.

Le CAS INDIRECT a lieu *(dans les noms)* en trois circonstances :

1° Par l'influence directe d'une particule ;

2° Par le rapport d'annexion *(liber Petri)* ;

3° Par un rapport de dépendance avec un nom en annexion *(liber Petri sapientis)*.

1. Les mots qui se mettent au cas indirect par les particules sont les noms soumis à l'influence des prépositions suivantes :

مِنْ ex, *(de)* ;	رُبَّ quantùm, *(combien... que de...!)* ;
إِلَى ad, *(vers)* ;	بِ in, cum, per, *(dans, avec, par)* ;
عَنْ abs, *(de)* ;	كَ sicut, *(comme)* ;
عَلَى super, *(sur)* ;	لِ pro, propter, ob, *(pour, à cause)* ;
فِي in, *(dans)* ;	

Ou des particules de serment, qui sont :

وَ
بِ
تَ } per, *(par)* ;

Ou enfin du رُ signifiant *combien de...!* ; de مُذْ et مُنْذُ *depuis que....*

صحيفة ٢٢

II. Les mots qui se mettent au cas indirect par l'annexion sont, par exemple, l'expression غُلَامُ زَيْدٍ *servus* ZAÏDI, l'esclave de Zaïd.

Ils se divisent en deux classes :

1° Ceux qui renferment l'idée de la préposition لِ *(appartenant à)*;

2° Et ceux qui impliquent l'idée de مِنْ, *ex, (tiré de...)*.

Les mots au cas indirect par le sens *(possessif)* de لِ sont *(comme ci-dessus)* غُلَامُ زَيْدٍ l'esclave *de* Zaïd, c'est-à-dire l'*esclave* appartenant à *Zaïd*..

Ceux qui renferment l'idée *extractive* de مِنْ sont, par ex.:

ثَوْبُ خَزٍّ un vêtement *de* soie *(tiré de la soie)*;

بَابُ سَاجٍ une porte *de* platane indien ;

خَاتَمُ حَدِيدٍ un anneau, une bague *de* fer[45].



NOTES

DE LA DJAROUMIYA

D'après les deux commentaires de Khâled-el-Azhari (1); celui de Mohammed ben Ya'la El-Haçani (2); la glose de Abou-Bekr ben Isma'il El-Chenouani, intitulée *Ta'lik El-Dorrat El-Chenouaniya* (3), et d'après l'appréciation du traducteur.



Note 1. — Page 1.

L'auteur de cet opuscule très-célèbre, encore usité aujourd'hui dans tous les pays musulmans, et qui est à la langue arabe à peu près ce qu'a été à la nôtre la grammaire de Lhomond, vivait dans le 13e et le 14e siècle de notre ère; il est mort en 723 (1324 de J.-C.). L'épithète de *El-Sanhâdji* montre qu'il appartenait à la tribu berbère de *Sanhâdja*, l'une des nombreuses fractions de celle des Berânès.

(1) Ms. 311 de la Biblioth. d'Alger, in-4°. — (2) Même ms. — (3) Ms. 78, in-8°.

4

Voici un fragment de ce que dit Ebn-Khaldoun sur le nom et l'origine des Sanhâdjites :

واما ذكر نسبهم فانهم من ولد صنهاج وهو صناك بالصاد المشمة بالزاء والكاف القريبة من الجيم الا ان العرب عربته وزادت فيه الهاء بين النون والالف فصار صنهاج وهو عند نسابة البربر من بطون البرانس من ولد برنس من بر وذكر ابن الكلبى والطبرى انهم وكتامة جميعا من حمير * وفيها نقل الطبرى في تاريخه انه صنهاج ابن يصوكان بن ميسور بن الفند بن افريقس ابن قيس

« ...... Quant à leur origine, ils descendent du fils de S'anhâdj, qui n'est autre que *S'anâg,* prononcé avec un ص légèrement mélangé avec le ز, ainsi qu'avec le ك s'approchant du ج. — Les Arabes, en adoptant ce mot dans leur langue, y ont ajouté le ه entre le ن et l'ا, et le mot est ainsi devenu صنهاج.

« Ce personnage, d'après les biographes berbères, était issu des familles des Barânès, descendans d'Ould-Bernès, issu de Ber. — Ebn El-Kelbi et El-Tabari prétendent que ces populations, ainsi que les Katâma descendaient toutes de Himyar.

« Selon Tabari, dans son Histoire, Sanhadj serait fils d'Yçoukân, fils de Maïçour, fils d'El-Fend, fils d'Ifrikès, fils de Kaïs. »

Ebn-Khaldoun indique encore plusieurs autres généalogies qu'il est inutile de rapporter ici (*Voyez* la partie des œuvres de cet auteur, éditée et traduite par M. le baron M. G. de Slane, t. I, p. 194 et suiv.).

Les tribus de Sanhâdja sont disséminées dans toute la contrée occidentale de l'Afrique; on en trouve encore des restes entre autres lieux aux environs de Bougie. Elles ont été jadis fort puissantes et ont régné longtemps, notamment à Bougie (les Benou-Hammâd), de 387 à 547 (de 997 à 1152 de J.-C.). (V. Abou'lféda, *Annales Moslem.*, t. II et III; — Géogr. d'Edrissi. — Léon l'Africain).

Quant au surnom de *Djourroumi*, ou *El-Djaroumi*, duquel l'ouvrage a pris son nom de *Djaroumiya*, que nous lui avons conservé, il doit, suivant quelques-uns, s'écrire et se prononcer *Ebn-Adjourroum*. C'est un mot berbère signifiant, dit-on, un religieux *fakir* ou *soufi*.

El-Chenouâni, dans le *Ta'lik El-Dorra* (ms. 78), détermine ainsi le nom de l'auteur :

ومؤلّفها هو الشيخ ابو عبد الله محمد بن محمد بن داوود
الصنهاجى الشهير بابن اجرّوم بهمزة مفتوحة بعدها الف ثم جيم
مضمومة ثم راء مشددة مضمومة ومعناه بلسان البربر الفقير الصوفي
وكان عالما صالحا حكى عنه انه صنف هذه المقدمة تجاه
البيت الشريفة

« L'auteur (de la *Djaroumiya*) est le cheïkh Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Dâoûd, connu sous le nom de Ben Adjourroum, écrit par hamza avec ´ et suivi d'ا; puis ج avec ʼ, ر redoublé accompagné de ʼ. Dans la langue des Berbères ce nom signifie religieux soufi (ascète).

« Ben Adjourroum était savant et pieux. On prétend qu'il a composé son ouvrage en face du temple de la Mekke. »

L'assertion d'El-Chenouâni, quoique fort respectable, est conjecturale, et n'offre pour nous, comme la plupart des étymologies données par les Arabes, aucune garantie d'exactitude; El-Chenouâni n'explique pas, d'ailleurs, sur quelle base il s'appuie. C'est pourquoi nous avons consulté sur le surnom d'*Adjourroumi,* un de nos amis, savant pratique et profond, spécialement versé dans la question, et capable d'émettre sur ce mot des idées d'un grand poids.

C'est M. le colonel Hanoteau, auteur de travaux fort exacts et d'une remarquable originalité sur les idiomes berbères; actuellement, et pour la seconde fois, commandant supérieur de Fort-Napoléon, centre de la Kabilie algérienne. M. Hanoteau nous communique des appréciations fort judicieuses, que nous reproduisons ici, sans trancher davantage la question.

« Je connais bien en Kabilie, » dit M. le colonel Hanoteau, « le mot *aguerroum;* mais il veut dire *gros morceau de bois,* et non *fakir*. Je connais aussi la famille kabile *iguerroumen,* au singulier *aguerroum*. Ce mot, en passant du kabile à l'arabe, devient tout naturellement *adjarroum*. Rien ne s'oppose à ce qu'on n'admette qu'une famille de ce nom ait été composée de marabouts *fakirs* ou *soufis,* et que le cheikh imam en ait fait partie. — Peut-être encore ces marabouts étaient-ils des fakirs-soufis si parfaits, que leur nom devint le synonyme d'ascète; mais tout cela me paraît tiré de fort loin.

« Voici, je crois, ce qui serre de beaucoup plus près l'étymologie : — Il y a chez les Beni Dja'd de la subdivision d'Aumale, et dans la tribu des Sanhadja, ou au moins tout auprès, une zaouia appelée *guerrouma*. Ecrivez ce mot en

caractères arabes, et vous mettrez, pour ainsi dire, malgré vous, جرّومى.

« Maintenant, le vénérable cheikh était-il natif de Guerrouma, ou avait-il fait des études en l'école de ce nom? L'adjectif أجرّومى peut vouloir dire l'un et l'autre. Mais, puisqu'il appartient à la tribu des Sanhadja, et que Guerrouma est située sur le territoire de cette tribu, il me semble tout naturel d'adopter la première hypothèse : elle a, du reste, l'avantage de renfermer implicitement la seconde; car, si le cheikh était né à Guerrouma, grand centre d'études, il avait dû aussi y prendre ses degrés.

« Je vous présente ces deux hypothèses, parce que je ne suis pas sûr qu'il n'existe pas une autre Guerrouma dans l'Ouest (1).

« Autre hypothèse : *Guerrouma* ne serait-il pas la forme arabe du berbère *Iguerroumen*, nom des marabouts propriétaires de l'école qui porte ce nom? Dans ce cas أجرّومى serait un nom de famille.

« Vous avez donc à choisir entre les trois appréciations suivantes :

« 1° Abou Abdallah, etc., de la tribu des Sanhaja, et *natif de Guerrouma;*

« 2° Elève (ou professeur) de l'école de *Guerrouma;*

« 3° De la famille Aguerroum.

« La première me paraît la plus rationnelle. »

On peut consulter aussi la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot aux mots *Agram* et *Giaroumiah;* mais la question n'en est pas plus décidée.

(1) Diverses localités en effet, nous affirme-t-on, portent ce nom.

Note 2. — Page 1.

Les Arabes définissent la proposition (الكلام) : « un effet vocal basé sur des sons alphabétiques, composé de deux mots et plus, exprimant une idée complète, en rapport avec l'intention de celui qui parle. »

Suivant eux, toute proposition exige quatre conditions : 1° les sons vocaux alphabétiques ; 2° la réunion (réelle ou virtuelle) de deux mots au moins ; 3° un sens complet ; 4° une intention ; comme, par exemple : زَيْدٌ قَائِمٌ Zaïdus stans, *(Zaïd* (est) *debout).*

Ce qui revient au principe de grammaire générale, que toute proposition se compose d'un sujet et d'un attribut, c'est-à-dire de deux termes énonçant l'existence d'un être quelconque subissant un état ou exerçant une action. En certains cas, dans l'expression d'un ordre, par exemple, la proposition, bien que formée d'un seul mot, n'en renferme pas moins la double idée d'un sujet et d'un attribut. Si l'on dit en français *va, mange, cours;* en arabe اِذْهَبْ اَجْرِ كُلْ la pensée se rattache à la personne à laquelle on parle et à l'action qu'on indique : c'est comme si l'on disait *sois allant* كُنْ ذَاهِبًا — *sois mangeant* كُنْ آكِلًا — *sois courant* كُنْ جَارِيًا Les mots *va, mange,* etc., renferment eux-mêmes la double idée du sujet et de l'attribut.

Note 3. — Page 1.

Le mot حَرْفٌ qui signifie *lettre alphabétique,* signifie aussi *particule,* c'est-à-dire, suivant les Arabes, tout mot qui n'est

ni *nom,* ni *verbe.* Afin d'éviter l'amphibologie, le texte porte والحرف جآء لمعنى *et la lettre venant pour le sens,* non le caractère alphabétique, qui est seulement un signe et n'exprime par lui-même aucune idée.

قال الازهرى رحمه الله واحترز بقوله جاء لمعنى من حروف التهجّى اذا كانت اجزاء كلمة كزاى زيد ويائه وداله لا مطلقا لان حروف التهجّى اذا لم تكن كذالك فهى اسمآء لمعان فجيم مثلا اسم جه والدليل على انها اسم قبولها لعلامات الاسم نحو كتبت جيما وهذا الجيم احسن من جيمك وكذالك الباقى

« Le commentateur Khaled El-Azhari (que Dieu lui fasse miséricorde !) fait cette observation : — L'auteur, dit-il, veut éviter ici toute confusion avec le même mot حرف appliqué aux caractères alphabétiques ou lettres, pris comme élémens des mots : par exemple, le ز, le ى et le د du mot زيد. Mais il ne les exclue pas absolument de toute idée *substantive;* car les lettres alphabétiques elles-mêmes, lorsqu'elles ne sont pas prises comme simples élémens, sont de véritables noms substantifs exprimant une chose ou une idée saisissable. Un ج par exemple, est un *nom;* et la preuve, c'est que ce mot peut avoir tous les indices du nom. Vous dites : j'ai écrit un ج ; ce ج vaut mieux que votre ج, et ainsi du reste. »

Ce que les Arabes nomment حرف ou particule, équivaut donc à ce que nous appelons *article, adverbe, préposition, conjonction* et *interjection.* Il faut observer que dans un très-

grand nombre de cas, les prépositions et surtout les adverbes sont exprimés en arabe par des noms; qu'alors ils sont rangés dans cette dernière classe, et ne peuvent être désignés par le mot حرف. Il y a quelque chose d'analogue en français, quand on dit, par exemple : *j'ai passé* DEVANT *quelqu'un* ou A CÔTÉ *de quelqu'un;* seulement les mots *devant* et *côté* sont appelés chez nous *prépositions,* bien qu'ils soient de véritables noms. Les Arabes les nomment *termes circonstanciels de lieu, de temps* ou *d'état*. (*Voyez* chap. VII, sect. III, pages 28-29.)

NOTE 4. — Page 1.

Les Arabes n'ont que trois cas : le premier répond au *nominatif* des Latins, le second à l'*accusatif* et quelquefois à l'*ablatif absolu:* il indique l'influence d'un agent sans aucun intermédiaire; le troisième, au *génitif,* au *datif,* et à l'*ablatif:* il indique l'action d'un nom sur un autre, ou d'un verbe sur un nom par l'intermédiaire d'une préposition.

Pour ne point introduire plus de cas que les Arabes n'en reconnaissent, nous avons adopté ici les trois dénominations de NOMINATIF, — CAS DIRECT *(accusatif)*, — et CAS INDIRECT *(génitif, datif* et *ablatif)*.

DÉCLINAISON

ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA SYNTAXE.

Leur emploi en arabe est fort simple. Le NOMINATIF est le cas des mots qui ne subissent aucune influence, comme زَيْدٌ Zaïd, اَلرَّجُلُ l'homme.

Le CAS DIRECT s'applique aux noms qui subissent directe-

ment l'influence d'un verbe exprimé ou d'un agent quelconque sous-entendu. Par exemple :

فَعَلْتُ خَيْرًا *fecisti bonum*, vous avez fait une bonne œuvre ;

دَخَلْتُ دَارًا *intravi domum*, je suis entré *(dans)* une maison ;

au lieu de دَخَلْتُ فِي دَارٍ *intravi in domo.*

Enfin le CAS INDIRECT est exigé par l'action d'un nom ou d'une préposition quelconque sur un nom, comme :

كِتَابُ زَيْدٍ *liber Zaïdi*, le livre de Zaïd ;

جِئْتُ مِنَ ٱلْبَلَدِ *veni ex urbe,* je suis venu de la ville.

Il faut observer que tous les noms *déterminés,* c'est-à-dire indiquant un objet précis, comme ٱلرَّجُلُ l'*homme,* ٱلْفَرَسُ *le cheval*, se déclinent par la voyelle *simple* (ُ) (َ) (ِ); et les mots *indéterminés,* c'est-à-dire exprimant un être quelconque dans l'espèce, رَجُلٌ *un homme,* فَرَسٌ *un cheval*, prennent la voyelle double (ً) (ٌ) (ٍ) qui ajoute le son d'*n* au son qui lui est propre : ce qui se nomme en arabe تَنْوِينٌ *action de prononcer par* ن (*n*).

Note 5. — Page 2.

Cette définition du verbe par l'auteur est fort obscure, et serait inapplicable en bien des cas. Les commentateurs arabes, qui cherchent presque toujours à justifier sans trop d'examen tous les textes qu'ils expliquent, n'ont pu s'empêcher ici de rétablir ce qu'il y a d'inexact ou d'incomplet. El-Haçani, par exemple, après avoir exposé que le verbe ne peut être con-

stamment distingué des deux autres espèces de mots par les moyens qu'indique l'auteur, définit ainsi le verbe : « *Un mot présentant par lui-même un sens à l'esprit, et à la forme duquel on reconnaît l'idée du passé, du futur ou du présent; tandis que le nom ne peut renfermer dans sa signification cette idée particulière du temps.* »

وان شئت قلت الفعل كلمة تدلّ على معنى في نفسها ويفهم من لفظه انه ماض او مستقبل او حال وتقول في الاسم لا يفهم منه زمان.

« Vous pouvez dire, si vous voulez, que le verbe est un mot indiquant par lui-même une idée (d'action ou d'état) et faisant comprendre par la forme de l'expression qu'elle est passée, future ou présente. — Vous pouvez dire aussi, à propos du nom substantif, qu'il ne communique par lui-même aucune acception du temps. »

Quant aux signes matériels qui doivent, suivant l'auteur, faire reconnaître le verbe au milieu des autres mots, comme قَدْ le س préfixe et سوف ils ne sont pas constamment certains, et sont loin d'être employés devant tous les verbes; ainsi le mot قَدْ, par exemple, est quelquefois un nom qui veut dire *suffisance* حَسْبُ, et il se place alors devant des substantifs ou des pronoms, comme quand on dit :

قَدْ زَيْدٍ دِرْهَمٌ

Suffisance de Zaïd un dirhem (Zaïd a assez d'un dirhem).

قَدْنِي مَا رُزِقْتُ بِهِ

J'ai assez de ce que j'ai reçu de la Providence.

De même aussi, tout mot précédé d'un س ou des trois lettres سوف peut bien n'être pas un verbe.

Pour nous, nous établirons d'une manière générale, comme marques extérieures les plus ordinaires du verbe arabe, la présence à la fin du mot : 1° de la lettre تْ djezmée, ou ponctuée de l'une des trois manières تَ تُ تِ ; — 2° des deux lettres وا ; — 3° d'un ن, soit seul après la dernière radicale, soit précédé de و. — Au commencement, l'une des quatre lettres ا, ت, ن, ى. Malgré cela, on doit observer que le plus sûr moyen est d'apprendre la conjugaison.

Quant à la définition du verbe dans la langue arabe, qui n'a pas l'infinitif, nous dirons que l'on désigne ainsi *un mot représentant une action faite ou un état subi par un sujet qui parle lui-même, auquel on parle, ou duquel on parle, avec l'idée indispensable de l'une des trois périodes du temps : passé, présent ou futur.*

Note 6. — Page 2.

On a vu ci-dessus (Note 3) ce que les Arabes entendent par la *particule*. La définition qu'en donne l'auteur est très-succincte. Pour comprendre l'idée qu'il a voulu émettre, il faut se rappeler que les Arabes classent tous les mots, dont nous admettons neuf espèces, en trois catégories principales : 1° le NOM, qui comprend le *substantif*, l'*adjectif*, et le *pronom* ; 2° le VERBE, qui réunit tous les mots indiquant un état ou une action avec l'idée d'un temps et d'une personne ; 3° et la PARTICULE, qui renferme alors les cinq autres espèces de mots : *l'article, l'adverbe, la préposition, la conjonction* et *l'interjection*. L'appréciation de cette classification des Arabes est

essentielle à constater pour l'analyse et la comparaison des principales règles.

Quant à l'ordre dans lequel sont énoncées les parties du discours, voici un passage d'El-Haçani qui indiquera les diverses opinions à cet égard, et qui pourra donner une idée de l'esprit de critique et d'observation des commentateurs musulmans.

فال الحسنى رحمه الله انه فدّم الاسم على الفعل لانه اصل من
جهة انه يخبر به ويخبر عنه مثال الاخبار به زيد فائم ومثال
الاخبار عنه فام زيد واتى بعده بالفعل لانه نفص عن درجته من
جهة انه يخبر به ولا يخبر عنه فمثال الاخبار به فام زيد
ولا يجوز ان يخبر عنه فلا تفول مثلا فام فُام لان معناه لا يعطى
ذالك واخّر الحرفَ لانه لا يخبر به ولا يخبر عنه وان شئت
فدم الاسم لانه مشتق من السّموّ وهو العلو والارتفاع على مذهب
البصريين فوجب تفديمه لذالك واخر الحرف لانه ماخوذ
من حرف الشئ وهو طرفه فلم يبف للفعل مرتبة الا التوسط
وهذا انما يترتب على مذهب من يرى ان الواو العاطفة تفتضى
الترتيب وهو خلاف سيبويه واكثر النحويين المتحقّفين لانه فال
رحمه الله لو فلت رأيت رجلا وحمارا لم تجعل للرجل في تفديمك
اياه على الحمار مرتبة لان الواو لمطلف الجمع اصل فليس لاحد
الاجزا الثلاثة مزية في تفديمه على الاخر

» L'auteur, dit El-Haçani, a énoncé le *nom* avant le *verbe* parce que le nom est un élément plus parfait du discours, en cela qu'il peut avoir un attribut, et servir lui-même d'attribut. Exemple de nom ayant un attribut : زيد قائم *Zaïdus stans.* — Nom servant d'attribut : قام زيد *stetit Zaïdus* (1).

» Il énonce en second lieu le verbe, parce que la puissance de cet élément est d'un degré moindre que celle du nom, puisque le verbe peut avoir un attribut mais n'en peut jamais servir. En donnant un attribut au verbe, vous dites, par exemple : قام زيد (grammaticalement, d'après l'appréciation arabe : *stetit stans unus, et ille Zaïdus); mais* vous ne pourriez dire قام قام *(stetit ipse stetit)*, parce que le sens ne le permet pas.

» L'auteur place la *particule* en troisième et dernier lieu, parce que cet élément ne peut avoir un attribut ni en remplir la fonction.

(1) Pour comprendre cette appréciation grammaticale purement arabe, il faut savoir : 1° que l'adjectif, verbal ou autre, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est compris dans la catégorie du nom; — 2° que dans la construction de la phrase on exprime d'abord le verbe, qui d'après les Arabes, — renferme toujours une idée pronominale représentant le sujet, — et l'on mentionne ensuite le mot considéré chez nous comme sujet, mais qui pour les Arabes est alors un attribut. Dans l'exemple قام زيد, le verbe قام, troisième personne, est censé renfermer comme sujet le pronom هو ou le nom d'action قام c'est comme s'il y avait قام هو ou قام قائم — Le mot زيد est alors regardé comme attribut : la proposition complète, d'après ce système, revient à ceci : قام قائم هو زيد — Voir *De Sacy*, *Gramm.*, t. II, p. 98.

» Si vous l'aimez mieux, nous dirons que l'on a placé le nom اسْم à la tête des élémens du discours, parce que ce mot est dérivé de سمو, qui signifie *altitude, élévation,* selon la doctrine des grammairiens de Basra. En vertu de cette signification *élevée,* il convenait de le placer avant les autres. — La particule a été classée au dernier rang parce que son nom حرب rappelle l'idée de حرب الشي. *le bord* de la chose, c'est-à-dire, *l'extrémité ou le bout.* Par suite de cette disposition, il ne restait au verbe d'autre place que le milieu.

» Mais tout cela n'est admissible que pour ceux qui considéreraient dans la nomenclature, la conjonction copulative و comme impliquant le classement, ce qui est contraire à l'opinion de Sibawaïh, et de la plupart des (autres) grammairiens les plus dignes de confiance. Si vous dites, remarque Sibawaïh, رايت رجلا وحمارا *j'ai vu un homme et un âne,* en énonçant *l'homme* avant *l'âne,* vous n'établissez par cela aucune idée de priorité de l'homme sur l'âne, parce que le و (ET) indique d'une manière absolue la réunion. — En conséquence de cette observation, il n'y a donc dans l'énonciation des trois élémens du discours, aucune intention de placer l'un avant l'autre. »

On lit aussi sérieusement qu'on le peut ces appréciations naïves et gravement consciencieuses; elles sont faites avec un labeur digne d'un meilleur emploi; mais on regrette de voir les plus nobles facultés de l'espèce humaine aboutir — faute d'une meilleure direction — à d'aussi puérils résultats.

El-Chenouâni compte 70 particules, savoir : 13 formées d'une seule lettre; 24 de deux lettres; 19 de trois lettres; 13 de quatre lettres et une de cinq lettres.

NOTE 7. — Page 2.

La déclinaison consiste en des désinences représentées par des voyelles ou des lettres ajoutées aux noms ou aux verbes, et indiquant leur relation avec les autres mots comme sujets ou comme complémens; par exemple :

قَالَ زَيْدٌ Zaïd a dit *(nominatif)*;

اشْتَرَيْتُ أَرْضًا j'ai acheté un champ *(cas direct)*;

مِنْ عَمْرٍو d'Amr (1) *(cas indirect)*.

Les voyelles qui terminent les mots زَيْدٌ — أَرْضًا — عَمْرٍو sont les signes de la déclinaison. Elles peuvent, comme on le voit, prendre les trois formes (ٌ) (ً) (ٍ) suivant le cas du mot, qui alors subit une DÉCLINAISON RÉELLE (اعراب لفظي).

Mais certains mots, tels que les pronoms personnels et les noms terminés par le ى quiescent après un fath'a, que les grammairiens arabes nomment أَلِفُ ٱلْقَصْرِ *alif bref*, ne peuvent prendre les voyelles de la déclinaison. L'influence des divers agens qui les gouvernent n'est donc appréciable que par le sens et non par la terminaison du cas, puisqu'ils sont indéclinables.

On dit alors que la déclinaison de ces mots est VIRTUELLE, c'est-à-dire n'a lieu que dans la pensée et par rapport à la

(1) Le nom propre عَمْرٌو Amr, s'écrit avec un و à la fin au nominatif et au cas indirect, pour qu'on puisse le distinguer de عُمَرُ Omar. Ce و n'est rien autre chose qu'une lettre d'orthographe; il se place même après la voyelle de la déclinaison.

signification relative. C'est ce que les grammairiens nomment اعراب تقديرى او معنوى DÉCLINAISON VIRTUELLE.

Exemples :

قَالَ يَحْيَى Yah'ya a dit *(nominatif)*;

رَأَيْتُ مُوسَى j'ai vu Mouça *(cas direct)*;

عِنْدَ عِيسَى chez Aïça *(cas indirect)*;

كَانَ يَخْشَى il redoutait *(verbe au nominatif.* Voir ci-après *Note* 8).

Les diverses périodes d'une même phrase sont soumises, dans l'analyse arabe, à la même appréciation que les mots : on dit, par exemple, que tel membre de phrase est VIRTUELLEMENT au *nominatif*, au *cas direct* ou au *cas indirect*, suivant son rapport à tel autre membre, ou l'influence qu'il subit.

Le mot لَفْظًا du texte, signifie, à la lettre, *dans la prononciation*, et le mot تَقْدِيرًا veut dire *dans le sens*.

NOTE 8. — Page 3.

Le verbe en arabe, subit à l'aoriste dans la voyelle désinentielle un changement analogue à celui du nom : c'est ce qui a fait dire aux grammairiens arabes, par assimilation, qu'il *se déclinait*.

Voici en quoi consiste cette déclinaison :

L'aoriste, à toutes les personnes du singulier, moins la deuxième féminine, est terminé par le (ʼ) à l'indicatif, et par le (´) au subjonctif, de la même manière que le nom au nominatif et à l'accusatif *(cas direct)*. C'est d'après cela que l'on

a admis par analogie dans l'aoriste, la dénomination de ***nominatif*** et d'***accusatif.***

Lorsque ce mode exprime une condition, un ordre ou une défense, etc., la voyelle finale est remplacée par le ***djezm*** ou ***sokoun;*** et si le verbe est ***défectueux***, la dernière radicale se retranche : c'est ce que l'on indique par le mot ***apocope.***

Exemples :

NOMINATIF. ***(Indicatif.)***

يَقُولُ ٱلْعَبْدُ le serviteur dit ;

ACCUSATIF. ***(Subjonctif.)***

أُرِيدُ أَنْ تَجْلِسَ je veux que vous vous asseyiez ;

APOCOPE...

(Conditionnel.)

مَنْ يُحْسِنْكَ (si) quelqu'un vous fait du bien,

(Impératif et prohibitif.)

أَحْسِنْهُ أَكْثَرَ وَلَا تَظْلِمْ أَحَدًا faites-lui du bien davantage, et ne lésez jamais personne ;

Avec le ***verbe défectueux.***

أَوِ ٱخْشَ عَذَابَ ٱللّٰهِ ou craignez le châtiment de Dieu.

Dans ce dernier exemple, ٱخْشَ est pour ٱخْشَى. On a re-

tranché le ى à l'apocope, parce qu'il était quiescent et devait en outre porter un *djezm*.

L'*apocope* amène aussi, dans les verbes *concaves*, le retranchement de l'ا, du و ou du ى quiescens.

Quelques particules exigent l'apocope; il en est question dans le texte. V. p. 11 et 12.

NOTE 9. — Page 3.

Par les mots الفعل الذى لم يتّصل باخره شى le *verbe* (à l'aoriste) *à la fin duquel aucune chose n'a été jointe*, l'auteur veut désigner toutes les personnes de l'aoriste où la dernière radicale est la dernière lettre du mot, c'est-à-dire, dans tous les verbes *réguliers* :

La 3e personne sing. masc. يَفْعَلُ son fém. تَفْعَلُ

La 2e personne masc. sing. تَفْعَلُ

La 1re personne sing. أَفْعَلُ

La 1re personne plur. نَفْعَلُ

Toutes les autres personnes sont terminées par les désinences : — ين du féminin singulier de la 2e personne; — ان du duel; — ون du pluriel masculin, — et ن du pluriel féminin.

NOTE 10. — Page 3.

Les Arabes désignent par *les cinq noms*, cinq mots formés de racines défectueuses, que l'on décline par la lettre de pro-

longation au lieu de la voyelle brève, ce qui se nomme إِشْبَاع *saturation.*

Le dernier de ces noms ذُو *(possesseur de)*, n'a été accompagné du mot مَال (ذُو مَالٍ) que pour présenter un sens plus appréciable : *possesseur de biens.* Les quatre autres sont suivis du pronom de la seconde personne pour rendre l'idée moins abstraite, et afin de montrer que pour se décliner par les *lettres* ils doivent être en annexion. Ils signifient *ton beau-père* ou *beau-frère, — ton frère, — ton père, — ta bouche.*

On en compte un sixième, suivant quelques grammairiens, ainsi qu'on le voit par cet hémistiche du *Molhat el-Irâb* d'El-Hariri :

ثُمَّ هَنُوكَ سَادِسُ ٱلْأَسْمَآءِ

et le vers 29 de l'*Alfiya* d'Ebn-Mâlek :

أَبٌ أَخٌ حَمٌ كَذَاكَ وَهَنُ
وَٱلنَّقْصُ فِي هَذَا ٱلْأَخِيرِ أَحْسَنُ

C'est, comme on voit, le mot هَنٌ (à peu près synonyme de notre mot *turpitude)*; il n'est pas toutefois rigoureusement astreint à cette déclinaison, et il est même préférable de l'en exclure. Voici l'explication que donne El-Chenouâni sur le sens qu'on lui attribue :

فان قلت ما الهن قلت قال ابن هشام والهن قيل اسم يكنى به عن آسماء الاجناس كرجل وفرس وغير ذلك وقيل عما يستقبح التصريح به وقيل عن الفرج خاصّة

Pour que ces mots se déclinent par les lettres de prolonga-

tion ا و ى, ils doivent être : 1° au singulier ; 2° en rapport d'annexion avec un autre mot : أَبُو مُحَمَّدٍ (*pater Mohammedi*), ou avec un pronom tout autre que le ى de la première personne du singulier. C'est ce qu'indique Ebn-Mâlek (édit. de M. de Sacy, vers 31) :

وَشَرْطُ ذَا ٱلْإِعْرَابِ أَنْ يُضَفْنَ لَا
لِلْيَا كَجَا أَخُو أَبِيكَ ذَا ٱعْتِلَا

« La condition de cette déclinaison, c'est que les cinq *ou six* mots (en question) soient suivis de tout autre pronom affixe que le ى de la 1re personne. »

On dirait donc, avec le pronom affixe de 1re personne : أَبِي *mon père,* أَخِي *mon frère,* sans employer à aucun cas les lettres de la déclinaison.

Note 11. — Page 4.

Le mot ضمير signifie *qui est renfermé dans l'esprit, qui est caché dans la pensée.* En grammaire arabe, il signifie *pronom.*

Le pronom ne consiste pas seulement en un mot ou une lettre finale rappelant à la pensée un individu déjà nommé, mais aussi, pour les verbes, dans l'idée du sujet qui se trouve constamment inhérente à une personne verbale. (Voir ci-dessus, p. 51, à la note.)

On a dû remarquer qu'on emploie rarement en arabe le pronom *isolé* (sujet) avec le verbe, si ce n'est en quelques cas pour corroborer l'idée personnelle ; ainsi l'on dira, sans pronom isolé, جَلَسْتُ *je me suis assis ;* — ضَرَبْنَا *nous avons*

frappé ; — يَكْتُبُونَ *ils écriront ;* comme on dit en latin *sedi,* — *verberavimus,* — *scribent.* Ou par énergie, avec le pronom : نَحْنُ ضَرَبْنَا *nous, nous avons frappé,* — جَلَسْتُ أَنَا *je me suis assis, moi.*

Cela tient à ce qu'en arabe toutes les personnes du verbe sont censées renfermer le pronom d'une manière *apparente* ou d'une manière *cachée.* Aussi les grammairiens nomment-ils pronoms *apparens,* dans le verbe, par exemple, le تُ qui termine au prétérit la 1re et la 2e personne, ainsi que la désinence نَا de la 1re du pluriel ; l'ا du duel dans le prétérit et l'aoriste ; le و du pluriel de ces deux modes, etc. Ils disent que le pronom est caché dans la 3e personne sing. du prétérit et de l'aoriste, ainsi que dans l'impératif (V. de Sacy, *Gram. arabe,* t. I, p. 462).

Il résulte de là que dans les désinences en ين , ان et ون il y a deux signes : 1° les pronoms personnels (le ى, l'ا et le و) et 2° la lettre de la déclinaison (le ن, qui indique l'aoriste *nominatif.* — Lorsque le verbe doit être à un cas autre que le *nominatif,* c'est-à-dire à l'*accusatif* ou à l'apocope, on retranche le ن, .

Note 12. — Page 5.

La suppression du ن est le signe du cas direct dans les verbes où le nominatif se marque par le ن ; c'est-à-dire dans les cinq personnes de l'aoriste terminées par le ن. Ce sont la 2e fém. ; la 2e et la 3e du duel, et la 2e et la 3e masculines du pluriel. On les nomme en arabe les *cinq verbes* (V. ci-dessus, page 9).

Note 13. — Page 5.

On dit qu'un nom se décline lorsqu'il peut recevoir les trois inflexions des cas (V. p. 2).

Note 14. — Page 6.

On appelle, quoiqu'à tort, *nom indéclinable :* 1° celui qui, au lieu des trois inflexions dont se compose la déclinaison (V. p. 2), n'en prend que deux : le (ُ) pour le *nominatif* et le (َ) pour les autres cas. Ces mots ne peuvent jamais être terminés par le *tanouin*. Tels sont les noms propres ou étrangers, comme مَكَّةُ *la Mekke,* بَعْلَبَكُّ *Baalbek*, ainsi que les mots qui appartiennent aux formes أَفْعَلُ — فَعْلَاءُ — فُعَلَاءُ — أَفْعِلَاءُ — مَفَاعِيلُ etc. Ainsi l'on dira :

NOMINATIF.		CAS DIRECT ET INDIRECT.
مَكَّةُ	la Mekke ;	مَكَّةَ
أَكْبَرُ	très-grand ;	أَكْبَرَ
صَفْرَاءُ	jaune *(fém.) ;*	صَفْرَاءَ
أُمَرَاءُ	princes, chefs ;	أُمَرَاءَ
أَصْدِقَاءُ	amis sincères ;	أَصْدِقَاءَ
مَفَاتِيحُ	clés ;	مَفَاتِيحَ

2° On nomme aussi plus judicieusement *indéclinable* le nom terminé par le ى précédé de (َ) qui est nommé par les Arabes *alif bref*, comme يَحْيَى *Yah'ya* (nom propre) —

نَصَارَى (pluriel de نَصْرَانِيٌّ) *chrétiens.* Ces mots ne peuvent changer de terminaison.

Voir à ce sujet dans nos *Élémens de la grammaire arabe*, p. 37, l'observation sur le ى final, auquel on attribue la prononciation d'A.

Note 15. — Page 6.

Par *la supppression de la dernière lettre à l'apocope,* il faut entendre le retranchement de la dernière radicale d'un verbe défectueux à l'aoriste et au singulier, lorsque ce verbe se trouve sous l'influence d'un des agens de l'apocope, qui sont les particules de ce *cas* spécial des verbes (V. p. 11), ou d'un autre verbe exprimant une condition, un ordre, une défense, et auquel, suivant les Arabes, il sert de *réponse*, c'est-à-dire dont il expose la conséquence; par exemple :

مَنْ يُرِدْ ثَوَابَ ٱلْآخِرَةِ نُؤْتِهِ مِنْهَا

Quiconque voudra la récompense de l'autre vie, nous lui en donnerons une part.

Le sens est : *si quelqu'un veut*, etc. Le mot نُؤْتِهِ *nous lui donnerons* est pour نُؤْتِيهِ. On a supprimé le ى parce que le verbe étant gouverné à l'apocope par l'idée conditionnelle qui précède, est ce qu'on appelle en arabe, *la réponse à la condition* جَوَابُ ٱلشَّرْطِ

On entend aussi par *suppression de la dernière lettre*, le retranchement du ن des cinq personnes du verbe dans les cas indiqués ci-dessus (V. *Notes* 11 et 12).

Note 16. — Page 7.

On désigne ici par حُرُوف les caractères composant l'alphabet arabe, qui tous sont des consonnes. Trois d'entre eux, l'ا, le و et le ى peuvent en certains cas devenir le signe de la prolongation d'une voyelle brève analogue qui les précède, et sont nommés à cause de cela *lettres de prolongation.*

Les voyelles, appelées حَرَكَات *motions*, sont de petits signes d'une invention postérieure à l'alphabet, dont ils ne font pas partie. Dans les premiers temps de l'usage de l'écriture, les Arabes n'ont su reproduire dans les mots que les seules articulations; les sons qui les lient entre elles n'étaient indiqués que par l'habitude et l'usage. Mais on n'a pas tardé à reconnaître la confusion résultant d'un système graphique aussi incomplet, et l'on a cherché le moyen de fixer pour tous, d'une manière uniforme, la prononciation et l'orthographe, afin de parvenir à transmettre exactement par écrit le texte du Coran, et, par suite, de préciser l'idée écrite. C'est alors que les trois signes représentant toutes les modulations du *son voyelle* ont été imaginés, avec quelques autres, pour régler la lecture d'une manière positive.

C'est l'emploi de ces signes qui constitue en grande partie la syntaxe; c'est par eux que l'on détermine la signification d'un même groupe de lettres, qui souvent peut donner lieu à un nombre considérable d'interprétations (1) Ils sont loin

(1) C'est précisément à cause des nombreuses interprétations qu'offrent les diverses leçons d'un même mot, que le lecteur doit connaître toutes les hypothèses qui s'y rattachent théoriquement, afin de choisir celle qui convient spécialement au sens. On peut citer comme exemple le groupe de quatre lettres تعرب, qui peut se lire de vingt manières

d'être toujours tracés dans l'écriture, d'abord par la paresse des copistes, et ensuite parce que tout lecteur est censé les connaître. Ils doivent être observés dans la prononciation, d'une manière plus ou moins légère, à la vérité, mais toujours sensible, sauf toutefois les voyelles finales des mots terminant une période, qui ne se font pas entendre.

Quelques mots (V. p. 3 et la *Note* 10) prennent pour signes de leur déclinaison les trois lettres و, ا, ى. Elles ne sont autre chose que la prolongation des voyelles brèves ordinaires des cas, lesquelles éprouvent alors, suivant l'expression des grammairiens arabes, une espèce de *saturation* par l'extension du son qu'elles représentent.

Note 17. — Page 10.

Les grammairiens comptent l'impératif comme un *mode* du verbe arabe. Il n'a que la 2e personne, qui est directement formée de l'*aoriste apocopé*, par le retranchement de l'indice personnel. — A ce titre l'impératif, compté comme un mode spécial, est une complication inutile dans la conjugaison.

Lorsque, à la suite de cette suppression, la première lettre du mot se trouve porter le ْ, on place devant elle l'ا d'union, suivant l'usage orthographique en cette circonstance. C'est à tort que l'ا d'union a été regardé comme un signe de l'impératif : beaucoup de verbes ne peuvent le prendre (la 2e, 3e,

différentes, ayant chacune une acception particulière. On doit ajouter qu'il n'est presque pas de mots en arabe où le jugement et l'analyse n'aient à choisir entre un nombre plus ou moins grand de prononciations et de sens divers; excepté toutefois dans les textes ponctués, où la lecture est alors fixée comme dans les langues d'Europe. — Nous avons développé cette question dans un petit ouvrage intitulé : *Anthologie arabe élémentaire*, p. 126 et suiv.

4e, 5e, 6e forme) et il appartient à bien d'autres mots que des verbes à l'impératif.

Si l'on prend une personne quelconque de l'aoriste apocopé, dans un verbe pris au hasard, et sans se préoccuper de la nature de la racine, on tombe directement sur l'impératif, en retranchant simplement la lettre de la personne, et plaçant, s'il y a lieu, l'ا d'union d'après la loi orthographique.

Ce qui confirme notre assertion, que l'impératif arabe n'est pas un mode réel, — mais un accident, — c'est d'abord qu'il n'a que la 2e personne, et ensuite qu'avec la forme négative c'est l'aoriste apocopé lui-même que l'on emploie, et nullement l'impératif. On dit bien affirmativement, par exemple : اَفْعَلْ *faites*, — تَعَلَّمْ *étudiez*, etc., avec l'impératif; mais on ne peut dire négativement : لَا اَفْعَلْ — لَا تَعَلَّمْ *ne faites pas*, *n'étudiez pas*. Il faut dire لَا تَفْعَلْ et لَا تَتَعَلَّمْ, qui est l'aoriste apocopé.

Du ل de négation. — Page 11, ligne 3.

On appelle لَامُ الْجُحُود, *lam de négation* (on dirait plus exactement : *accompagnant la négation)*, le ل du subjonctif placé devant un verbe à l'aoriste qui sert d'attribut au verbe كان précédé de la négation لا ou لم, comme dans ces exemples :

مَا كَانَ ٱللّٰهُ لِيُعَذِّبَهُمْ

Dieu n'est pas (disposé) à les châtier (à la lettre : *n'est pas Dieu de telle sorte qu'il les châtie).*

لَمْ يَكُنِ ٱللَّهُ لِيَغْفِرَ لَهُمْ

Dieu n'était pas (disposé) à leur pardonner (à la lettre : *n'était pas Dieu de telle sorte qu'il leur pardonnât).*

فيعذب ويغفر منصوبان بان مضمرة بعد لام الجحود وجوبا
وسمّيت هذه اللام لام الجحود لكونها مسبوقة بالكون المنفي
والمنفي يسمى جحودا

« Les mot يعذب et يغفر sont nécessairement au subjonctif en vertu de ان *(que)* sous-entendu après ل. — Ce ل est nommé alors *lam de négation*, parce qu'il est précédé d'une expression renversant l'idée de l'existence, et nommée techniquement جحود négation. »

NOTE 18. -- Page 11.

La conjonction فَ gouverne le *cas direct* (le subjonctif) dans les verbes, lorsqu'elle exprime la cause ou le but d'une action ; elle prend alors diverses significations. Cela a lieu :

1° Après une interrogation. Exemple :

أَيْنَ بَيْتُكَ فَأَزُورَكَ

Où est votre maison, AFIN QUE *je vous visite ;*

2° Après un impératif :

إِضْرِبْ زَيْدًا فَيَسْتَقِيمَ

Frappez Zaïd AFIN QU'*il revienne à la droiture ;*

3° Après une prohibition :

لَا تَشْتِمْ زَيْدًا فَيَغْضَبَ

N'injuriez pas Zaïd, EN SORTE *qu'il se fâche;*

4° Après une négation :

مَا لَكَ عِنْدِي شَيْءٌ فَأَقْضِيَهُ

Vous n'avez auprès de moi aucune affaire, AFIN QUE *je l'accomplisse* (c'est-à-dire, *que je puisse accomplir);*

5° Après une particule *d'excitation* (عَرْض) :

أَلَا آنْزِلْ عِنْدَنَا فَتَجِدَ خَيْرًا

Allons! descendez chez nous, EN SORTE QUE *vous trouviez du bien;*

6° Après une particule interrogative :

هَلْ لَا تَنْزِلُ عِنْدَنَا فَنُكْرِمَكَ

Est-ce que vous ne descendrez pas chez nous? POUR QUE *nous vous traitions avec égards;*

7° Après une prière ou un souhait :

اللَّهُمَّ أَرْشِدْنِي فَأَتُوبَ

O mon Dieu! dirigez-moi et je me convertirai (AFIN QUE *me convertisse);*

لَيْتَ لِي مَالًا فَأُنْفِقَ مِنْهُ

Plût à Dieu que j'eusse de la fortune! j'en dépenserais une partie en bonnes œuvres.

Quant à la conjonction وَ, elle indique la réunion des choses, ou la simultanéité de deux actions. Dans cette dernière circonstance, elle gouverne le cas direct dans les verbes, exemple :

لَا تَأْكُلِ السَّمَكَ وَتَشْرَبَ اللَّبَنَ

Ne mangez pas de poisson EN MÊME TEMPS QUE *vous boirez du lait.*

Elle a, par conséquent, la même influence que le فِ quand elle est prise avec les diverses acceptions ci-dessus. C'est, comme on voit, l'appréciation logique du sens qui indique les cas où le فِ et le وَ exigent le subjonctif.

NOTE 19. — Page 12.

Le mot ما, *que*, exprime, entre autres choses, l'idée la plus étendue : on l'appelle ما *de généralité*, ما *explétif*, etc. Il se place à la fin de certains mots dont il étend le sens, comme حَيْثُ *où*, حَيْثُمَا *partout où ;* — كَيْفَ *comme, à la manière de*, كَيْفَمَا *de quelque manière que ;* — كُلَّ *totalité*, كُلَّمَا *toutes les fois que ;* — بَيْنَ *entre*, بَيْنَمَا *tandis que ;* — إِنَّ *certes*, إِنَّمَا *seulement*, etc. Il ne peut alors être séparé du mot qui le précède, car il serait ainsi confondu avec le *nom indéterminé* ما, qui signifie *la chose que, ce que.* Ainsi كلّ ما a le sens de *tout ce que....* — إِنَّ ما *certes, la chose que*, etc.

Le texte ajoute, en dehors du nombre des dix-huit particules de l'apocope : وَإِذَا فِي الشِّعْرِ *(et* اذا *en poésie)*. Le mot إِذَا signifie ordinairement *lorsque ;* il se construit le plus souvent

avec le prétérit, auquel il donne le sens du futur. En poésie, il se prend quelquefois dans l'acception de إِنْ *si* (1), comme on peut le voir par cet hémistiche, cité par ***El-Azhari :***

وَاذَا تُصِبْكَ خَصَاصَةٌ فَتَجَمَّلْ

Voici l'observation que fait El-Chenouâni sur le sens probable de cet exemple :

عجز بيت صدره استغن ما اغناك ربك بالمعنى ما مصدرية ظرفية والخصاصة الفقر والحاجة وتجمل اما بالجيم اى اظهر الجمال بالتعفف او كل الجميل اى الشحم المذاب واما بالحاء المهملة اى تكلف الشفقة

« Ceci est le second hémistiche d'un vers commençant ainsi : استغن ما اغناك ربك *contente-toi de ce dont le Seigneur t'a gratifié....* — Dans cette période, le mot ما représente ici une idée à la fois substantive et adverbiale — *(la chose que...., ce que....* et *tandis que...., tant que....* — C'est-à-dire : *contente-toi de la chose que....,* ou sois *satisfait, tant que le Seigneur te gratifie...)* — le mot الخصاصة signifie *la pauvreté, l'indigence.* Quant à تجمل, il veut dire *mange du* جميل (graisse fondue), ou bien : *montre un beau caractère en te retenant,* si on lit avec le ج ; mais avec le ح sans point, il signifie *supporte la misère.* »

Cette double lecture, à laquelle on pourrait ajouter la

(1) Dans l'usage oral, en Algérie, le mot اذا que l'on prononce souvent إِلَا par corruption, a toujours le sens de *si.* — Dans le style il signifie *lorsque* avec l'idée du temps futur.

troisième تحمل avec le خ : *installe-toi sur ton tapis* (خَمِّل), est un nouvel exemple de l'inconvénient du système d'écriture arabe (V. ci-dessus, p. 62).

Il faut observer que sur les dix-huit particules de l'*apocope*, les six premières agissent sur un seul verbe, et toutes les autres en gouvernent deux.

Note 20. — Page 12.

Le texte porte *sept*, parceque l'auteur compte séparément, parmi les mots essentiellement au nominatif, le sujet et l'attribut. Il paraît les confondre cependant plus loin en une seule catégorie. (V. Sect. III, page 15).

Note 21. — Page 13.

En disant que le nom d'agent *(sujet du verbe)* est le mot *avant lequel a été exprimé le verbe,* l'auteur veut indiquer qu'il est d'usage, dans la syntaxe arabe, de construire la phrase d'abord par le verbe, que l'on fait suivre du sujet, puis du complément direct ou indirect.

On dira par exemple :

آشْتَرَى مُحَمَّدٌ دَارًا لِأَخِيهِ عُمَرَ

Emit Mohammedus domum pro fratre suo Omar.

(Mohammed a acheté une maison pour son frère Omar.)

Note 22. — Page 13.

Les Arabes, comme on le voit, appellent ici sujet *latent* ou *renfermé* (مُضْمَر) les pronoms personnels inhérens à la conju-

gaison. On a déjà remarqué que plusieurs des lettres formatives des personnes de la conjugaison sont considérées comme les signes extérieurs du pronom personnel (V. ci-dessus, pages 58 et 59).

Note 23. — Page 15.

Lorsque le sujet ou l'attribut consiste, non en un seul mot mais en une phrase, ou en une série de mots dépendant l'un de l'autre, on le nomme *sujet* ou *attribut complexe ;* comme dans cet exemple :

ٱلصَّدَقَةُ عَلَى ٱلْفَقِيرِ — فَرْضٌ عَلَى ٱلصَّالِحِ

Donner l'aumône au pauvre — est un devoir pour l'homme de bien.

On dit alors en arabe que toute la proposition ou la partie de proposition formant le sujet ou l'attribut est *virtuellement* au nominatif ; ce qui est exact puisqu'il n'y a dans la proposition arabe que deux termes, complexes ou incomplexes. D'après cette appréciation on pourra dire que les mots ٱلصَّدَقَةُ عَلَى ٱلْفَقِيرِ *l'aumône au pauvre,* qui composent l'*inchoatif* ou sujet de la proposition, sont, comme tels, au nominatif d'une manière *virtuelle,* et qu'il en est de même des mots فَرْضٌ عَلَى ٱلصَّالِحِ *obligation pour l'homme de bien,* qui forment l'*énonciatif* ou attribut.

Note 24. — Page 16.

L'auteur ne parle que de l'*attribut* complexe ; nous avons vu, dans la note précédente, que le *sujet* peut être également complexe, c'est-à-dire composé de plusieurs mots.

Note 25 — Page 17.

Les grammairiens arabes désignent sous le nom de أَخَوَاتٌ *sœurs*, les expressions analogues aux trois mots كَانَ *exister*, — إِنَّ *certes*, — ظَنَنْتُ *j'ai pensé*, qui représentent chacun une série de mots ayant la syntaxe particulière exposée dans le texte.

Note 26. — Page 17.

Par les *verbes substantifs de la catégorie de* كَانَ, il faut entendre tous les verbes qui renferment l'idée de l'existence, soit absolue, soit jointe à une circonstance de temps, de lieu ou d'état. L'auteur de la *Djaroumiya* en donne la liste (Voir p. 17). El-Haçani en ajoute quelques autres, qu'il considère comme renfermés implicitement dans le verbe صَارَ, *devenir, être fait*.

Ce sont :

غَدَا *être au matin*,

رَاحَ — *au soir*,

عَادَ, آضَ } *devenir, redevenir, recommencer à être.*

Note 27. — Page 20.

Les verbes exprimant l'idée de *croire, penser, supposer,* etc. sont nommés par les Arabes *verbes de cœur* افعل القلوب ; ils ont deux complémens à l'accusatif. Ils rappellent l'action des

verbes latins dans la même circonstance, résumée par la règle *credo* Deum *esse* sanctum.

Note 28. — Page 21.

Tout mot dépendant d'un nom déterminé est essentiellement déterminé.

Note 29. — Page 21.

La particule d'alternative أَمْ *ou bien,* s'emploie le plus souvent après l'interrogation préfixe أ *est-ce que,* et pour indiquer l'alternative d'un fait ou d'un individu dont l'existence est positivement ou implicitement établie. Par exemple :

أَزَيْدٌ عِنْدَكَ أَمْ عَمْرٌو

Est-ce Zaïd qui est chez vous, ou *Amr ?*

C'est comme si l'on disait : *Je sais qu'il y a quelqu'un chez vous ; est-ce....?*

Quand la proposition est simplement affirmative, on exprime ordinairement l'alternative par أو.

إِنَّ زَيْدًا عِنْدَكَ أَوْ عَمْرًا

Il y a certainement chez vous Zaïd ou *Amr.*

Note 30. — Page 21.

Le texte porte : *Et* حَتَّى *en quelques circonstances.* Voici ce que dit à cet égard El-Azhari :

وحتى في بعض المواضع تكون عاطفة ومعناها التدريج والغاية

نحو مات الناس حتى الانبياء وفي بعض المواضع تكون
ابتدائية نحو حتى ماء دجلة اشكل وفي بعض المواضع تكون
جارّة نحو حتى مطلع الفجر فتحمل ان لحتى ثلاثة اوجه مختلفة
وربما تعاقبت هذه الاوجه على شي واحد في بعض المواضع
بحسب الارادة كما اذا قلت اكلت السمكة حتى راسها فان
رَفعتَ رَاسُها فحتى حرف ابتداء وان نَصَبْتَهَا فحتى حرف
عطف وان جررتها فحتى حرف جرّ

« En certains cas la particule حتى renferme l'idée de réunion, d'insertion, d'admission *inclusive;* par exemple: مات الناس حتى الانبياء *tout le monde est mort,* MÊME *les prophètes.* — En d'autres circonstances, cette particule est *inchoative* (initiale d'une période); Ex.: حتى ماء دجلة اشكل *même les eaux du Tigre furent sillonnées de stries rougeâtres* (1). — Enfin, حتى ayant la valeur d'une préposition, gouverne le cas indirect; par exemple: حتى مطلع الفجر *jusqu'au lever de l'aurore.*

« On peut donc admettre que la particule حتى a trois accep-

(1) Cet exemple, dit El-Chenouâni, est tiré de ce vers du poète جرير

فَمَا زَالَتِ ٱلْقَتْلَى تَمُجُّ دِمَآءَهَا
بِدَجْلَةَ حَتَّى مَآءُ دَجْلَةَ أَشْكَلُ

« Les cadavres de ceux qui avaient succombé répandirent du sang « dans le Tigre; même les eaux de ce fleuve furent striées de teintes « rougeâtres. »



tions diverses, qui peuvent quelquefois se trouver réunies, et être appréciées arbitrairement. — Lorsque vous dites : اكلتُ السمكة حتى راسُها, si vous mettez راس au nominatif حتى est une particule *inchoative : (j'ai mangé le poisson ;* MÊME *sa tête).* — En le mettant à l'accusatif *(cas direct)* elle a le sens conjonctif (et le sens est : *j'ai mangé le poisson,* ET MÊME *sa tête).* — Enfin, si vous prononcez راس au cas indirect, حتى devient une préposition (le sens est : *j'ai mangé le poisson* JUSQU'A *sa tête inclusivement*). »

La particule حَتَّى est analogue à إِلَى *jusqu'à,* avec cette différence qu'avec حتى on sous-entend ordinairement l'idée d'*inclusion,* tandis que إِلَى indique l'*exclusion*.

Note 31. — Page 22.

L'adjectif *tout, toute,* n'existe pas en arabe avec la même forme qu'en français. On ne dit pas, par exemple :

Il a admis TOUS *ceux qui se sont présentés;* mais : *il a admis ceux qui se sont présentés,* LEUR TOTALITÉ, OU, EN TOTALITÉ :

أَدْخَلَ ٱلَّذِينَ قَدِمُوا كُلَّهُمْ او جَمِيعَهُمْ او أَجْمَعَ او جَمِيعًا

Les mots نفس et عين indiquent *l'essence même* de la personne ou de la chose. On dit, par exemple : جاء زيد نفسه *Zaïd est venu* EN PERSONNE ; رفعتُ الامانة عينها *j'ai retiré l'objet déposé, lui-même.*

Note 32. — Page 23.

Ce que les Arabes nomment بَدَل *permutatif,* est une expression qui reproduit sous une autre forme une idée déjà émise, comme quand on dit : *Votre frère, Zaïd ; Sidi Mohammed, le cadi,* etc. Ils en reconnaissent quatre sortes, que leurs idées sur la logique admettent toutes. Notre langue plus rationnelle n'en emploie qu'une seule, c'est celle dont on vient de donner des exemples ; et d'accord avec la saine logique, elle repousse ces trois autres que renferme le texte :

J'ai mangé le gateau, son tiers, pour dire *j'ai mangé le tiers du gâteau ;*

Zaïd m'a été utile, sa science, pour : *la science de Zaïd m'a été utile ;*

J'ai vu Zaïd, le cheval, pour : *j'ai vu le cheval de Zaïd.*

Note 33. — Page 26.

La particule إِيَّا suivie des pronoms affixes sert à isoler ces pronoms du verbe quand ils en sont le complément direct. Lorsque, par exemple, un verbe gouvernant deux accusatifs a pour régimes deux pronoms, on le fait suivre de l'un, et l'on isole l'autre avec la particule إِيَّا Ainsi, on dit :

أَعْطَيْتُكَ إِيَّاهَا *je vous l'ai donnée.*

Lorsque les deux pronoms sont de différentes personnes, on peut, si l'on veut, les mettre tous deux à la suite du verbe, et dire, par exemple :

أَعْطَيْتُكَهَا *je vous l'ai donnée ;*

mais cette construction est assez rare.

Quelquefois, par énergie, le pronom régime se place avant le verbe, comme on le voit par cet exemple du Coran, chap. I, v. 4. :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

C'est toi que nous adorons ; c'est de toi que nous implorons le secours.

Le mot إِيَّا avec le pronom de seconde personne est quelquefois une espèce d'interjection qui signifie *prends garde !* En voici un exemple tiré du *Hamasa* (p. 512, éd. de M. Freytag) :

إِيَّاكَ وَٱلْأَمْرَ ٱلَّذِى إِنْ تَوَسَّعَتْ
مَوَارِدُهُ ضَاقَتْ عَلَيْكَ ٱلْمَصَادِرُ

Méfie-toi de l'affaire dont les abords sont vastes et faciles : l'issue en sera étroite et pénible.

NOTE 34. — Page 27.

Le *masdar* est un nom formé du verbe, dont il exprime l'idée de la manière la plus abstraite, sans acception de temps ni de personne. Il n'a par lui-même aucun équivalent précis en français ; c'est à tort qu'on l'a comparé à l'infinitif. Malgré les diverses appréciations qui ont été données du *masdar*, nous pouvons dire que c'est *un nom exprimant l'idée d'action ou d'état renfermée dans le verbe, et constamment employé à l'accusatif comme complément direct.*

Lorsque le *masdar* accompagne le verbe, celui-ci — *qui exprime toujours une action faite* ou *un état subi* — prend, par rapport à notre langue, la valeur des nombreux verbes

par lesquels nous exprimons l'une des deux idées d'*accomplir* ou de *subir*, comme : *faire, commettre, perpétrer, accomplir, subir, éprouver*, etc. Si l'on dit, par exemple, en arabe ضربه ضربا شديدا, cela ne veut pas dire, comme on le croit généralement : *il l'a frappé en frappant*, ou *il l'a frappé d'un coup*, ou *d'un frappement*, mais, IL LUI A DONNÉ *un coup ;* — قتله قتلا اليما ne signifie pas : *il l'a tué d'un meurtre douloureux*, mais, IL LUI A FAIT SUBIR *une mort cruelle ;* — سرق سرقة ne doit pas être traduit : *il a volé d'un vol*, mais, IL A COMMIS *un vol*. Cette appréciation, que chacun peut expérimenter, explique pourquoi le *masdar*, avec le verbe exprimé ou sous-entendu, est toujours à l'accusatif puisqu'il est *complément direct*. — Elle simplifie les théories plus ou moins bizarres et obscures des grammairiens sur ce sujet.

Voici d'autres exemples de *masdar :*

إِنْ كَذَّبْتَنِي تَكْذِيبًا لَأَضْرِبَنَّكَ ضَرْبًا

Si VOUS M'INFLIGEZ L'ACCUSATION DE MENTEUR, *je vous donnerai des coups.*

إِنَّ زَيْدًا أَرْسَلَ إِلَيَّ بِأَنَّ أَخَاهُ مَرِضَ مَرَضًا شَدِيدًا

Zaïd m'a envoyé dire que son frère A ÉPROUVÉ *une maladie grave.*

Le *masdar* (nom du verbe ou de l'action), a des formes très-variables dans le verbe primitif ; mais ces formes sont rigoureusement fixées dans les verbes dérivés.

Pour toute définition, l'auteur dit, que *le* MASDAR *est le mot qui se présente en troisième lieu dans la conjugaison du verbe ;* c'est-à-dire que lorsqu'on veut indiquer la conjugaison d'un verbe en arabe, on en énonce d'abord le *prétérit*, puis

l'*aoriste,* puis en troisième lieu le *masdar* ou *nom verbal,* ainsi qu'en latin la 1re et la 2e personne de l'indicatif, la 1re du prétérit, le supin, etc. Comme ce n'est pas là la fonction la plus caractéristique du *masdar*, le texte eût pu donner une définition plus judicieuse.

Note 35. — Page 27.

On a déjà fait remarquer à la *Note* 4, p. 46, que la suppression D'UN AGENT QUELCONQUE déterminait l'emploi du *cas direct* (accusatif). Ce fait explique pourquoi en arabe les mots qui ont une signification en quelque sorte adverbiale, ou qui indiquent une circonstance de temps, de lieu ou d'état, sont tous au cas direct.

Note 36. — Page 29.

Le mot مَعَ, que l'on traduit souvent par *avec,* indique la *société*, la *simultanéité;* il équivaut à nos mots : *avec*, *en même temps que, par*, *malgré*, *quoique,* etc.; c'est ainsi qu'on dit, par exemple :

أَرْسَلْتُهُ مَعَ ٱلْقَافِلَةِ

Je l'ai envoyé PAR *la caravane.*

دَخَلَ ٱلْأَمِيرُ ٱلْمَدِينَةَ مَعَ جَيْشِهِ

Le général est entré dans la ville AVEC, OU EN MÊME TEMPS QUE *son armée.*

Si l'on voulait exprimer l'objet, l'instrument ou le moyen

de l'action, on se servirait plus spécialement de la préposition ب. Exemple :

فُتِحَتِ ٱلْبَلَدُ بِجُيُوشٍ كَثِيرَةٍ

La ville a été conquise par des armées nombreuses.

NOTE 37. — Page 29.

Le nom auquel se rapporte un terme circonstanciel d'état n'est pas toujours *déterminé* d'une manière absolue. Si l'on dit, par exemple :

جَآءَ رَجُلٌ رَاكِبًا *Il est venu un homme à cheval.*

l'expression راكبا *à cheval*, indique bien un état de l'homme énoncé, une circonstance de sa manière d'être, mais ne le désigne pas spécialement parmi les individus de son espèce. Cette expression du texte, que « le nom auquel le terme circonstanciel d'état se rapporte est *constamment déterminé,* » ne doit donc pas être entendue d'une manière trop générale.

Le deuxième et le troisième exemples du texte signifient littéralement, d'après la construction arabe : *j'ai monté le cheval étant sellé* ركبت الفرس مسروجا et : *j'ai rencontré Abdallah étant à cheval* لقيت عبد الله راكبا. — Ils offrent l'un et l'autre un exemple de ces amphibologies fréquentes que les Arabes emploient sans scrupule, et qui donnent une signification naïvement bouffonne, quand elles n'ont pas l'inconvénient plus grave d'amener de l'indécision, ou de jeter dans un contresens. L'expression *étant sellé* peut grammaticalement s'appliquer ici à l'animal ou à l'homme ; les mots *étant à cheval* peuvent se rapporter au sujet du verbe *j'ai rencontré* ou à son complément *Abdallah*. A moins d'une

attestation de l'auteur, on ne pourrait préciser lequel des deux était à cheval : *Je* ou *Abdallah.* Il y a des probabilités de syntaxe pour que ce soit *Abdallah,* qui est plus rapproché du terme circonstanciel, mais ce n'est pas une certitude.

Cette habitude abusive de l'amphibologie chez les Arabes, — qui aiment, il faut le dire, à exercer la sagacité du lecteur, — nous rappelle, entre autres exemples, celui-ci :

وعملنا هنا زينة عظيمة ببلدنا الجزاير المحمية ثلاثة ايام

Nous avons fait une grande fête ici en notre ville d'Alger, protégée de Dieu pendant trois jours (V. notre *Chrestomathie arabe,* p. 193). On n'emploie jamais sérieusement en français de pareilles constructions, mais on semble les rechercher en arabe.

NOTE 38. — Page 30.

Il est de règle en arabe d'exprimer *au singulier et au cas direct,* le nom de la chose nombrée, à partir du numératif *onze.* On dit donc : *J'ai acheté vingt* ESCLAVE, — *il possède quatorze* CHEVAL, c'est-à-dire, dans la pensée arabe, DE L'ESPÈCE *esclave, cheval,* etc. Au-dessus de dix, le nom de l'objet nombré n'est plus considéré que comme un nom générique ou d'espèce, et comme tel se met au singulier pour indiquer l'idée d'une manière plus absolue.

Mais depuis trois jusqu'à dix, les noms qui suivent les numératifs cardinaux sont considérés comme des noms partitifs soumis à l'influence d'autres noms, et employés, à cause de cela, *au pluriel et au cas indirect.* On dit, par exemple :

عِنْدِي تِسْعَةُ بِغَالٍ

J'ai neuf MULETS (littéralement : *une neuvaine de mulets*).

Note 39. — Page 31.

Par *proposition affirmative et complète,* les Arabes entendent la proposition affirmative dont le sujet est explicitement indiqué, comme : LA FOULE *s'est levée, excepté Zaïd.*

Note 40. — Page 32.

La proposition *incomplète* est celle où le sujet est sous-entendu ; par exemple : (il) *ne s'est levé que Zaïd,* c'est-à-dire, *personne ne s'est levé que Zaïd.*

Note 41. — Page 32.

Les mots d'exception غَيْرُ — سِوَى — سُوَى et سَوَآءٌ étant de véritables noms signifiant *différence, exception*, gouvernent au cas indirect (au génitif) tous les noms qui les suivent, d'après la règle générale en arabe, que *tout nom régi par un nom ou une préposition se met au cas indirect.* Au lieu de سَوَآءٌ on peut lire aussi سِوَآءٌ ; mais El-Azhari, préfère la première leçon.

Note 42. — Page 32.

Les mots خَلَا — عَدَا et حَاشَا (écrit par licence حشا dans notre texte) indiquant l'exception, peuvent être considérés comme noms ou comme verbes. Comme noms, ils gouvernent au cas indirect (génitif) le mot qui les suit (V. *Note* 41); comme verbes, ils le mettent au cas direct, à titre de complément.



Si l'on dit, par exemple : خَلَا زَيْدٍ le sens sera *abandon de Zaïd;* — si l'on emploie l'accusatif خَلَا زَيْدًا on voudra dire : *(On) a abandonné Zaïd.* Voici l'observation d'El-Chenouâni à ce sujet.

والمستثنى بخلا وعدا وحاشا يجوز جره ونصبه اعلم ان خلا وعدا يُستعملان مجردين من ما ومقترنين بها والاشهر نصب المستثنى بها ويجوز الجر ولم يحفظه سيبويه وحفظه الاخفش وانتصاب المستثنى بها على انه مفعول والفاعل مستتر فان قلت هذا اوضح في عدا لكونها متعدّية قبل الاستثنا كقولك عدا فلان طورَه اى تجاوزه لم يصح في خلا لكونها قاصرة فكيف ينصب المفعول قلت اجيب بانهم ضمنوها في الاستثنا معنى جاوز وحسن ذلك لان كل من خلا من شى فقد جاوزه

« Le nom de la chose exceptée à la suite de l'un des mots خلا — عدا et حاشا peut être mis au cas indirect ou au cas direct. Remarquez que خلا et عدا peuvent être employés précédés ou non de la particule ما (on peut dire indifféremment ما خلا et ما عدا ou simplement خلا et عدا). Il est plus ordinaire d'employer après ces deux mots l'accusatif, bien que le cas indirect soit permis. Le grammairien Sibawaïh ne se sert jamais du cas indirect en cette circonstance, tandis qu'El-Akhfach l'emploie.

» L'usage de l'accusatif dans les mots placés sous l'influence des deux particules خلا et عدا vient de ce que ces mots

sont considérés comme complémens directs, et les particules comme des verbes dont le sujet resterait sous-entendu. — On peut dire, objecterez-vous, que cette appréciation est exacte par rapport à عدا, verbe directement transitif avant d'être particule d'exception, puisque l'on dit : عدا فلان طورة *un tel a franchi sa montagne,* et que عدا signifie *traverser, franchir ;* — mais qu'on n'en peut dire autant de خلا qui est intransitif et ne saurait avoir de complément direct : (خلا signifie *être vide, désert, être isolé, être débarrassé de....)*

» Je répondrai à cette objection, qu'en employant خلا dans un sens exceptif, on lui a implicitement reconnu la signification de جاوز *(passer outre, traverser, franchir),* avec d'autant plus de raison que celui qui est débarrassé d'une chose l'a franchie. »

Suivant El-Haçani et quelques autres grammairiens, on doit préférer l'emploi du *cas direct* après خلا et عدا, et mettre le cas indirect après حاشا.

Note 43. — Page 33.

Le texte ici n'exprime qu'imparfaitement l'idée de l'auteur. Il veut dire *que l'on doit mettre à l'accusatif sans tanouin le nom qui suit la particule négative* لا (il n'y a pas) *lorsqu'on ne nie l'existence que d'un seul être ou d'une seule espèce d'objets ;* par exemple :

لَا رَجُلَ فِي الدَّارِ

IL N'Y A PAS *d'homme à la maison.*

Mais si la négation porte sur deux êtres distincts, ou sur

deux séries d'objets, on peut mettre les deux noms au nominatif avec le *tanouin :*

لَا رَجُلٌ فِي الدَّارِ وَلَا آمْرَأَةٌ

Il n'y a NI *homme* NI *femme à la maison.*

NOTE 44. — Page 34.

Par *nom propre simple* المفرد العلم il faut entendre tout nom propre formé d'un seul mot, comme *Zaïd, Mohammed,* etc., par opposition au nom propre *composé,* c'est-à-dire formé de deux mots, comme *Abd-Allah, Abou-'lKâcem,* etc.

On doit observer, en général, que l'emploi au *nominatif* du nom *simple* de l'objet appelé, fait supposer que cet objet est présent ou très-proche, ou que par une sorte de prosopopée on le regarde comme réellement présent; tandis que l'*accusatif* s'applique plus particulièrement aux objets éloignés, et donne une espèce d'énergie au *vocatif.*

NOTE 45. — Page 37.

Pour donner un exemple de la troisième cause du cas indirect, suivant l'auteur, on peut ajouter : غُلَامُ زَيْدٍ العَاقِلِ *servus Zaïdi sapientis,* l'esclave de Zaïd le sage.

FIN DES NOTES.

RÉSUMÉ

DE LA DJAROUMIYA

La multiplicité de commentaires, gloses, commentaires de commentaires, etc., qu'a fait naître le petit livre de la *Djaroumiya*, a suffisamment compliqué les principes simples et élémentaires que l'auteur a tâché d'établir. Aussi, nous garderons-nous bien d'augmenter la confusion générale par le moindre travail de ce genre. Ces analyses minutieuses du texte ne portant que sur des détails souvent puérils, n'ont établi aucune règle précise, et les étudians indigènes, après de nombreuses années perdues à cet exercice, restent ordinairement, en fait d'orthographe et de grammaire, dans la plus complète indécision. Combien de lettrés connaissons-nous, toujours prêts à réciter par tirades la *Djaroumiya* ou même l'*Alfiya*, abandonnent, faute de s'y reconnaître, leur orthographe à la fantaisie la plus capricieuse ! Quelques esprits d'élite retirent de ce chaos l'avantage d'appliquer en

écrivant les règles de leur langue, — unique dédommagement de longs et laborieux efforts, — mais la majorité n'atteint pas ce résultat.

Ce fait accuse encore plus les méthodes que les livres, car ceux-ci contiennent d'excellens principes qui seraient fort utiles s'ils étaient nettement exposés; mais la clarté est rare dans la didactique des Arabes; c'est pourquoi presque tous leurs livres classiques — celui-ci en tête — sont peu efficaces pour les commençans et ne peuvent être compris que par ceux qui, n'ayant plus besoin d'étudier, pourraient fort bien s'en passer.

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici la *Djaroumiya;* mais nous allons en extraire et classer substantiellement les principes.

Nous omettons, bien entendu, les listes de mots, ainsi que les divisions et classifications diverses d'un même fait, notamment des termes circonstanciels, etc., où les grammairiens n'ont pas aperçu l'influence d'un unique agent grammatical. — On peut dire aujourd'hui que la complication des grammaires, avec les prétendues exceptions dont elles s'obscurcissent, tient à la confusion de l'effet avec la cause, et qu'il faut encore savoir gré aux Arabes de n'avoir pas fait une règle spéciale pour chaque application d'un principe.

La *Djaroumiya* se réduit aux indications suivantes:

I. — DÉCLINAISON.

Il y a trois parties du discours : NOM, VERBE, PARTICULE.

La déclinaison a quatre cas : trois pour les noms et les adjectifs, et un cas exclusif pour les verbes. Ce sont :

1° Le *nominatif*, qui s'indique par ʹ ou bref (prolongé dans les cinq noms أَخُو, أَبُو, حَمُو, فُو, ذُو). — Dans l'aoriste (indicatif), il s'indique par le ن final ; — et par ا A long au duel.

2° Le *cas direct* (accusatif), qui s'indique par ´ A bref, (prolongé dans les cinq noms). — Dans les duels, par يَ AÏ ; dans les pluriels réguliers, par ي ˏ I long. — A l'aoriste accusatif (subjonctif), on supprime le ن du nominatif. — Dans les féminins du pluriel régulier, le cas direct s'indique exceptionnellement par la voyelle ˏ I.

3° Le *cas indirect* (génitif, datif, ablatif), qui s'indique par ˏ I bref, (prolongé dans les cinq noms). — Les mots *diptotes*, ou à deux inflexions seulement, nommés à tort *indéclinables*, prennent pour finale la voyelle ´ A pour le cas indirect, aussi bien que pour le cas direct. — Ces mots n'ont jamais de *tanouin*.

Dans les mots *triptotes*, le tanouin est le signe de l'indétermination.

4° L'*apocope* (pour les verbes à l'aoriste seulement), a pour signe le ْ sur le ل (3e radicale) et la suppression de ce ل dans les racines *défectueuses*. — A l'aoriste *apocopé*, on supprime le ن de l'indicatif, comme on l'a supprimé au subjonctif.

II. — VERBE.

Le verbe a trois modes : PRÉTÉRIT, AORISTE, IMPÉRATIF.

Il se met à l'accusatif (subjonctif) sous l'influence des particules signifiant *afin que....., de peur que..... (comme en français)*, et à l'apocope (condition, commandement), après les particules conditionnelles et les pronoms indéfinis, tels que : *Si...., quiconque...., quelque chose que....*, — ainsi qu'avec les particules prohibitives.

Le *verbe passif* a pour signes caractéristiques : 1° *au prétérit*, le ُ sur la première lettre, et le ِ sous la deuxième radicale ; — 2° à l'*aoriste*, le ُ sur la première lettre, et le َ sur la deuxième radicale.

III. — EMPLOI DES CAS.

NOMINATIF.

RÈGLE ABSOLUE. — Le sujet du verbe, — celui de la proposition, et l'attribut, incomplexes ou complexes, — sont réellement ou virtuellement au nominatif.

Tout mot, toute période se rapportant à un mot au nominatif, en reproduisant l'idée ou y étant rattaché par une conjonction copulative, est également au nominatif.

جَآءَ مُحَمَّدٌ أَخُو جَارِكَ

Mohammed, le frère de votre voisin, est venu.

CAS DIRECT (ACCUSATIF).

Règle absolue. — Le cas direct s'emploie : 1° sous l'influence d'un verbe actif *(amo Deum)* ; — 2° sous l'influence d'un agent *quelconque* sous-entendu. *C'est le cas du régime direct et de l'ellipse.*

أَصْلَحَ ٱلْبَنَّآءُ ٱلْيَوْمَ دَارَ زَيْدٍ إِصْلَاحًا تَامًّا

Le maçon a fait, aujourd'hui, à la maison de Zaïd, une réparation complète (a réparé complètement) (1).

Le mot إِنَّ et les particules terminées par نَّ mettent à l'accusatif le mot qui sert de complément : إِنَّ زَيْدًا قَآئِمٌ

Tout mot, toute période se rapportant à un mot au cas direct, en reproduisant l'idée, ou s'y rattachant par une conjonction copulative, est lui-même au cas direct.

(1) Voir sur le *masdar*, ou nom verbal, la note 34, p. 76.

CAS INDIRECT.

Règle absolue. — Le cas indirect s'emploie sous l'influence d'un nom substantif *(liber Petri)*, ou d'une préposition quelconque.

Les mots ou les périodes se rattachant, comme il a été dit ci-dessus, à un mot au cas indirect, sont également au cas indirect.

On l'emploie aussi après رُ, signifiant *combien de....!* et après les particules de serment وَ بِ تَ considérées alors comme prépositions.

Tels sont, en résumé, les principes que l'on peut déduire de l'œuvre si répandue et si amplement commentée d'El-Sanhadji.



TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

TEXTE ARABE.

Page.	Ligne	Au lieu de :	Lisez :
٨	10	حيثما واذا في الشعر	حَيْثُمَا وَكَيْفَمَا وَإِذَا فِي الشِّعْرِ خَاصَّةً
١٠	1	باب المبول	باب المفعول
١٧	7	وُفُوفًا	وُقُوفًا
١٩	10	وَإِذْ كَانَ	وَإِذَا كَانَ
٢٢	4	وَمَخْفُوذّ	وَمَخْفُوضّ

TRADUCTION ET NOTES.

Page.	Ligne.	Au lieu de :	Lisez :
VIII	22	de nos ancêtres,	de nos devanciers,
id.	24	earrière	carrière
4	14	*vidi hominum.*	*vidi hominem.*
8	8	Nominatif	Nominatif
21	19	2e colonne, *après* jusqu'à (inclusivement), *ajoutez :* en quelques circonstances.	
32	5	si ne n'est Zaïd	si ce n'est Zaïd.
id.	24	عُمُر	عَمْرو
36	19	ث	ت
51	26	le nom d'action قام	le nom d'agent de قام
54	7	عَيْسَى Aïça	عِيسَى Içа

كملت هذه النسخة المباركة في اواسط شهر
الله ذى الحجة سنة اثنين وثمانين ومايتين والف
على يد عبيد ربه الشيخ النحوى بريني الفرنساوى
منشأ الجزايرى دارا تلميذ الشيخ العلام
النحوى شارح المقامات الحريرية
الشهير بدى ساسى تغمده
الله برحمته ونفعنا
بعلمه
امين

وَاسْمُ إِنَّ وَاَخَوَاتِهَا فَقَدْ تَقَدَّمَ ذِكْرُهُمَا فِي الْمَرْفُوعَاتِ وَكَذَلِكَ التَّوَابِعُ فَقَدْ تَقَدَّمَتْ هُنَالِكَ

بَابُ مَخْفُوضَاتِ الْأَسْمَاءِ

الْمَخْفُوضَاتُ ثَلَاثَةٌ مَخْفُوضٌ بِالْحَرْفِ وَمَخْفُوضٌ بِالْاِضَافَةِ وَتَابِعٌ لِلْمَخْفُوضِ فَاَمَّا مَا يُخْفَضُ بِالْحَرْفِ فَهُوَ مَا يُخْفَضُ بِمِنْ وَاِلَى وَعَنْ وَعَلَى وَفِي وَرُبَّ وَالْبَاءِ وَالْكَافِ وَاللَّامِ وَحُرُوفِ الْقَسَمِ وَهِيَ الْوَاوُ وَالْبَاءُ وَالتَّاءُ وَبِوَاوِ رُبَّ وَبِمُذْ وَمُنْذُ وَاَمَّا مَا يُخْفَضُ بِالْاِضَافَةِ فَنَحْوُ قَوْلِكَ غُلَامُ زَيْدٍ وَهُوَ عَلَى قِسْمَيْنِ مَا يُقَدَّرُ بِاللَّامِ وَمَا يُقَدَّرُ بِمِنْ فَالَّذِي يُقَدَّرُ بِاللَّامِ نَحْوُ غُلَامُ زَيْدٍ وَالَّذِي يُقَدَّرُ بِمِنْ نَحْوُ ثَوْبُ خَزٍّ وَبَابُ سَاجٍ وَخَاتَمُ حَدِيدٍ

الْمَقْصُودَةُ وَالنَّكِرَةُ غَيْرُ الْمَقْصُودَةِ وَالْمُضَافُ وَالْمُشَبَّهُ بِالْمُضَافِ فَأَمَّا الْمُفْرَدُ الْعَلَمُ وَالنَّكِرَةُ الْمَقْصُودَةُ فَيُبْنَيَانِ عَلَى الضَّمِّ مِنْ غَيْرِ تَنْوِينٍ نَحْوُ يَا زَيْدُ وَيَا رَجُلُ وَالثَّلَاثَةُ الْبَاقِيَةُ مَنْصُوبَةٌ لَا غَيْرُ

بَابُ الْمَفْعُولِ مِنْ أَجْلِهِ

وَهُوَ الِاسْمُ الْمَنْصُوبُ الَّذِي يُذْكَرُ بَيَانًا لِسَبَبِ وُقُوعِ الْفِعْلِ نَحْوُ قَوْلِكَ قَامَ زَيْدٌ إِجْلَالًا لِعَمْرٍو وَقَصَدْتُكَ ابْتِغَاءَ مَعْرُوفِكَ

بَابُ الْمَفْعُولِ مَعَهُ

وَهُوَ الِاسْمُ الْمَنْصُوبُ الَّذِي يُذْكَرُ لِبَيَانِ مَنْ فُعِلَ مَعَهُ الْفِعْلُ نَحْوُ قَوْلِكَ جَاءَ الْأَمِيرُ وَالْجَيْشَ وَاسْتَوَى الْمَاءُ وَالْخَشَبَةَ وَأَمَّا خَبَرُ كَانَ وَأَخَوَاتِهَا

لا غيرُ والمستثنى بخلا وعدا وحشا يجوز نصبه وجرّه نحو قام القوم خلا زيدًا وزيدٍ وعدا عمرًا وعمرٍو وحشا زيدًا وزيدٍ

باب لا

اعلم أنّ لا تنصب النكرة من غير تنوين إذا باشرت النكرة ولم تتكرر لا نحو لا رجلَ في الدار فإن لم تباشرها وجب الرفع والتنوين ووجب تكرار لا نحو لا في الدار رجلٌ ولا امرأةٌ وإن تكررت لا جاز إعمالها وإلغاؤها نحو لا رجلَ في الدار ولا امرأةَ وإن شئت قلت لا رجلٌ في الدار ولا امرأةٌ

باب المنادى

المنادى خمسة أنواع المفرد العلم والنكرة

لا رجل في الدار

لا في الدار رجل ولا امرأة

بَكْرٌ شَحْمًا وَطَابَ مُحَمَّدٌ نَفْسًا وَاشْتَرَيْتُ عِشْرِينَ غُلَامًا
وَمَلَكْتُ تِسْعِينَ نَعْجَةً وَزَيْدٌ أَكْرَمُ مِنْكَ أَبًا وَأَجْمَلُ
مِنْكَ وَجْهًا وَلَا يَكُونُ إِلَّا نَكِرَةً وَلَا يَكُونُ إِلَّا بَعْدَ تَمَامِ الْكَلَامِ

بَابُ الْاسْتِثْنَاءِ

وَحُرُوفُ الْاسْتِثْنَاءِ ثَمَانِيَةٌ وَهِيَ إِلَّا وَغَيْرُ وَسِوَى
وَسُوًى وَسَوَاءٌ وَخَلَا وَعَدَا وَحَاشَا فَالْمُسْتَثْنَى بِإِلَّا
يُنْصَبُ إِذَا كَانَ الْكَلَامُ مُوجَبًا تَامًّا نَحْوُ قَامَ
الْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا وَخَرَجَ النَّاسُ إِلَّا عَمْرًا وَإِنْ كَانَ الْكَلَامُ
مَنْفِيًّا تَامًّا جَازَ فِيهِ الْبَدَلُ وَالنَّصْبُ عَلَى الْاسْتِثْنَاءِ
نَحْوُ مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ وَإِلَّا زَيْدًا وَإِنْ كَانَ الْكَلَامُ
نَاقِصًا كَانَ عَلَى حَسَبِ الْعَوَامِلِ نَحْوُ مَا قَامَ
إِلَّا زَيْدٌ وَمَا ضَرَبْتُ إِلَّا زَيْدًا وَمَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ
وَالْمُسْتَثْنَى بِغَيْرٍ وَسِوًى وَسُوًى وَسَوَاءٍ مَجْرُورٌ

قام القوم غير زيد

ما قام أحد غير زيد وغير زيدا

الْمَنْصُوبُ بِتَقْدِيرِ فِي نَحْوُ أَمَامَ وَخَلْفَ وَقُدَّامَ وَوَرَآءَ وَفَوْقَ وَتَحْتَ وَعِنْدَ وَمَعَ وَإِزَآءَ وَحِذَآءَ وَتِلْقَآءَ وَهُنَا وَثَمَّ وَمَا أَشْبَهَ ذٰلِكَ

بَابُ الْحَالِ

الْحَالُ هُوَ الْاِسْمُ الْمَنْصُوبُ الْمُفَسِّرُ لِمَا انْبَهَمَ مِنَ الْهَيْئَاتِ نَحْوُ قَوْلِكَ جَآءَ زَيْدٌ رَاكِبًا وَرَكِبْتُ الْفَرَسَ مُسْرَجًا وَلَقِيتُ عَبْدَ اللّٰهِ رَاكِبًا وَمَا أَشْبَهَ ذٰلِكَ وَلَا يَكُونُ الْحَالُ إِلَّا نَكِرَةً وَلَا يَكُونُ إِلَّا بَعْدَ تَمَامِ الْكَلَامِ وَلَا يَكُونُ صَاحِبُهَا إِلَّا مَعْرِفَةً

بَابُ التَّمْيِيزِ

التَّمْيِيزُ هُوَ الْاِسْمُ الْمَنْصُوبُ الْمُفَسِّرُ لِمَا انْبَهَمَ مِنَ الذَّوَاتِ نَحْوُ قَوْلِكَ تَصَبَّبَ زَيْدٌ عَرَقًا وَتَفَقَّأَ

بَابُ المَصْدَرِ

اَلْمَصْدَرُ هُوَ الاِسْمُ الْمَنْصُوبُ الَّذِي يَجِيءُ ثَالِثًا فِي تَصْرِيفِ الْفِعْلِ نَحْوُ قَوْلِكَ ضَرَبَ يَضْرِبُ ضَرْبًا وَهُوَ عَلَى قِسْمَيْنِ لَفْظِيٌّ وَمَعْنَوِيٌّ فَإِنْ وَافَقَ لَفْظُهُ فِعْلَهُ فَهُوَ لَفْظِيٌّ نَحْوُ قَتَلْتُهُ قَتْلًا وَإِنْ وَافَقَ مَعْنَى فِعْلِهِ دُونَ لَفْظِهِ فَهُوَ مَعْنَوِيٌّ نَحْوُ جَلَسْتُ قُعُودًا وَقُمْتُ وُقُوفًا

بَابُ ظَرْفِ الزَّمَانِ وَظَرْفِ المَكَانِ

ظرف الزمان

ظَرْفُ الزَّمَانِ هُوَ اسْمُ الزَّمَانِ الْمَنْصُوبُ بِتَقْدِيرِ فِي نَحْوُ الْيَوْمَ وَاللَّيْلَةَ وَغُدْوَةً وَبُكْرَةً وَسَحَرًا وَغَدًا وَعَتَمَةً وَصَبَاحًا وَمَسَاءً وَأَبَدًا وَأَمَدًا وَحِينًا وَمَا أَشْبَهَ ذَلِكَ

ظرف المكان

وَظَرْفُ الْمَكَانِ هُوَ اسْمُ الْمَكَانِ

وَالْمَفْعُولُ مَعَهُ وَالتَّابِعُ لِلْمَنْصُوبِ وَهُوَ أَرْبَعَةُ أَشْيَاءَ
النَّعْتُ وَالْعَطْفُ وَالتَّوْكِيدُ وَالْبَدَلُ

بَابُ الْمَفْعُولِ بِهِ

وَهُوَ الِاسْمُ الْمَنْصُوبُ الَّذِي يَقَعُ بِهِ الْفِعْلُ نَحْوُ
ضَرَبْتُ زَيْدًا وَرَكِبْتُ الْفَرَسَ وَهُوَ عَلَى قِسْمَيْنِ ظَاهِرٌ
وَمُضْمَرٌ فَالظَّاهِرُ مَا تَقَدَّمَ ذِكْرُهُ وَالْمُضْمَرُ قِسْمَانِ
مُتَّصِلٌ وَمُنْفَصِلٌ فَالْمُتَّصِلُ اثْنَا عَشَرَ نَحْوُ قَوْلِكَ
ضَرَبَنِي وَضَرَبَنَا وَضَرَبَكَ وَضَرَبَكِ وَضَرَبَكُمَا وَضَرَبَكُمْ
وَضَرَبَكُنَّ وَضَرَبَهُ وَضَرَبَهَا وَضَرَبَهُمَا وَضَرَبَهُمْ
وَضَرَبَهُنَّ وَالْمُنْفَصِلُ اثْنَا عَشَرَ نَحْوُ قَوْلِكَ إِيَّايَ
وَإِيَّانَا وَإِيَّاكَ وَإِيَّاكِ وَإِيَّاكُمَا وَإِيَّاكُمْ وَإِيَّاكُنَّ وَإِيَّاهُ وَإِيَّاهَا
وَإِيَّاهُمَا وَإِيَّاهُمْ وَإِيَّاهُنَّ

باب

بَابُ الْبَدَلِ

إِذَا أُبْدِلَ اسْمٌ مِنِ اسْمٍ أَوْ فِعْلٌ مِنْ فِعْلٍ تَبِعَهُ فِي جَمِيعِ إِعْرَابِهِ وَهُوَ عَلَى أَرْبَعَةِ أَقْسَامٍ بَدَلُ الشَّيْءِ مِنَ الشَّيْءِ وَبَدَلُ الْبَعْضِ مِنَ الْكُلِّ وَبَدَلُ الْإِشْتِمَالِ وَبَدَلُ الْغَلَطِ نَحْوُ قَوْلِكَ قَامَ زَيْدٌ أَخُوكَ وَأَكَلْتُ الرَّغِيفَ ثُلُثَهُ وَنَفَعَنِي زَيْدٌ عِلْمُهُ وَرَأَيْتُ زَيْدًا الْفَرَسَ أَرَدْتَّ أَنْ تَقُولَ الْفَرَسَ فَغَلِطْتَّ وَأَبْدَلْتَ زَيْدًا مِنْهُ

بَابُ مَنْصُوبَاتِ الْأَسْمَاءِ

الْمَنْصُوبَاتُ خَمْسَةَ عَشَرَ ن وَهِيَ الْمَفْعُولُ بِهِ وَالْمَصْدَرُ وَظَرْفُ الزَّمَانِ وَظَرْفُ الْمَكَانِ وَالْحَالُ وَالتَّمْيِيزُ وَالْمُسْتَثْنَى وَاسْمُ لَا وَالْمُنَادَى وَخَبَرُ كَانَ وَأَخَوَاتِهَا وَاسْمُ إِنَّ وَأَخَوَاتِهَا وَالْمَفْعُولُ مِنْ أَجْلِهِ

ن قال راقمه سقط واحد من الخمسة عشر فان حصرتها تجدها اربعة عشر فقط واما الخامس عشر فلم اره في النسخ ابدا فلعله في ظن المصنف ما الحجازية وهي ما النافية تنصب خبرها مثل ليس قال صاحب الملحة نظما ،، وما التي تنفي كليس الناصبة ،، في قول سكان الحجاز قاطبة ،، بقولهم ما عامر موافقا ،، كقولهم ليس سعيد صادقا
والله اعلم

وَالْوَاوُ وَأَمْ وَأَمَّا وَبَلْ وَلَا وَلٰكِنْ وَحَتَّى فِي بَعْضِ الْمَوَاضِعِ فَإِنْ عَطَفْتَ بِهَا عَلَى مَرْفُوعٍ رَفَعْتَ أَوْ عَلَى مَنْصُوبٍ نَصَبْتَ أَوْ عَلَى مَخْفُوضٍ خَفَضْتَ أَوْ عَلَى مَجْزُومٍ جَزَمْتَ تَقُولُ قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو وَرَأَيْتُ زَيْدًا وَعَمْرًا وَمَرَرْتُ بِزَيْدٍ وَعَمْرٍو

بَابُ التَّوْكِيدِ

التَّوْكِيدُ تَابِعٌ لِلْمُؤَكَّدِ فِي رَفْعِهِ وَنَصْبِهِ وَخَفْضِهِ وَتَعْرِيفِهِ وَيَكُونُ بِأَلْفَاظٍ مَعْلُومَةٍ وَهِيَ النَّفْسُ وَالْعَيْنُ وَكُلٌّ وَأَجْمَعُ وَتَوَابِعُ أَجْمَعَ وَهِيَ أَكْتَعُ وَأَبْتَعُ وَأَبْصَعُ تَقُولُ قَامَ زَيْدٌ نَفْسُهُ وَرَأَيْتُ الْقَوْمَ كُلَّهُمْ وَمَرَرْتُ بِالْقَوْمِ أَجْمَعِينَ

بَابُ الْبَدَلِ

بَابُ النَّعْتِ

النَّعْتُ تَابِعٌ لِلْمَنْعُوتِ فِي رَفْعِهِ وَنَصْبِهِ وَخَفْضِهِ وَتَعْرِيفِهِ وَتَنْكِيرِهِ تَقُولُ قَامَ زَيْدٌ الْعَاقِلُ وَرَأَيْتُ زَيْدًا الْعَاقِلَ وَمَرَرْتُ بِزَيْدٍ الْعَاقِلِ وَالْمَعْرِفَةُ خَمْسَةُ أَشْيَاءَ الِاسْمُ الْمُضْمَرُ نَحْوُ أَنَا وَأَنْتَ وَالِاسْمُ الْعَلَمُ نَحْوُ زَيْدٍ وَمَكَّةَ وَالِاسْمُ الْمُبْهَمُ نَحْوُ هٰذَا وَهٰذِهِ وَهٰؤُلَاءِ وَالِاسْمُ الَّذِي فِيهِ الْأَلِفُ وَاللَّامُ نَحْوُ الرَّجُلِ وَالْغُلَامِ وَمَا أُضِيفَ إِلَى وَاحِدٍ مِنْ هٰذِهِ الْأَرْبَعَةِ وَالنَّكِرَةُ كُلُّ اسْمٍ شَائِعٍ فِي جِنْسِهِ لَا يَخْتَصُّ بِهِ وَاحِدٌ دُونَ آخَرَ وَتَقْرِيبُهُ كُلُّ مَا صَلَحَ دُخُولُ الْأَلِفِ وَاللَّامِ عَلَيْهِ نَحْوُ الرَّجُلِ وَالْفَرَسِ

المعرفة

النكرة

بَابُ الْعَطْفِ

حروف العطف

وَحُرُوفُ الْعَطْفِ عَشَرَةٌ وَهِيَ الْوَاوُ وَالْفَاءُ وَثُمَّ

وَظَنَنْتُ وَاَخَوَاتُهَا فَاَمَّا كَانَ وَاَخَوَاتُهَا فَاِنَّهَا تَرْفَعُ الْاِسْمَ وَتَنْصِبُ الْخَبَرَ وَهِيَ كَانَ وَاَمْسَى وَاَصْبَحَ وَاَضْحَى وَظَلَّ وَبَاتَ وَصَارَ وَلَيْسَ وَمَازَالَ وَمَاانْفَكَّ وَمَافَتِئَ وَمَابَرِحَ وَمَادَامَ وَمَا تَصَرَّفَ مِنْهَا نَحْوُ كَانَ وَيَكُونُ وَكُنْ وَاَصْبَحَ وَيُصْبِحُ وَاَصْبِحْ تَقُولُ كَانَ زَيْدٌ قَائِمًا وَلَيْسَ عَمْرٌو شَاخِصًا وَمَا اَشْبَهَ ذٰلِكَ وَاَمَّا اِنَّ وَاَخَوَاتُهَا فَاِنَّهَا تَنْصِبُ الْاِسْمَ وَتَرْفَعُ الْخَبَرَ وَهِيَ اِنَّ وَاَنَّ وَلٰكِنَّ وَكَاَنَّ وَلَيْتَ وَلَعَلَّ تَقُولُ اِنَّ زَيْدًا قَائِمٌ وَلَيْتَ عَمْرًا شَاخِصٌ وَمَا اَشْبَهَ ذٰلِكَ وَمَعْنَى اِنَّ وَاَنَّ لِلتَّوْكِيدِ وَكَاَنَّ لِلتَّشْبِيهِ وَلٰكِنَّ لِلْاِسْتِدْرَاكِ وَلَيْتَ لِلتَّمَنِّي وَلَعَلَّ لِلتَّرَجِّي وَالتَّوَقُّعِ وَاَمَّا ظَنَنْتُ وَاَخَوَاتُهَا فَاِنَّهَا تَنْصِبُ الْاِسْمَ وَالْخَبَرَ عَلَى اَنَّهُمَا مَفْعُولَانِ لَهَا وَهِيَ ظَنَنْتُ وَحَسِبْتُ وَخِلْتُ وَزَعَمْتُ وَرَاَيْتُ وَعَلِمْتُ وَوَجَدْتُ وَاتَّخَذْتُ وَجَعَلْتُ وَسَمِعْتُ تَقُولُ ظَنَنْتُ زَيْدًا مُنْطَلِقًا وَخِلْتُ عَمْرًا شَاخِصًا وَمَا اَشْبَهَ ذٰلِكَ

اخوات كان

كان زيد قائما

اخوات ان

انّ زيدًا قائمٌ

اخوات ظننت

اللفظية والخبر هو الاسم المرفوع المسند اليه نحو قولك
زيدٌ قائمٌ والزيدان قائمان والزيدون قائمون وما اشبه
ذلك والمبتدأ قسمان ظاهر ومضمر فالظاهر ما تقدّم
ذكره والمضمر اثنا عشر وهي انا ونحن وانتَ وانتِ
وانتما وانتم وانتنّ وهو وهي وهما وهم وهنّ نحو قولك انا
قائمٌ ونحن قائمون وما اشبه ذلك والخبر قسمان مفرد
وغير مفرد فالمفرد نحو قولك زيدٌ قائمٌ وغير المفرد اربعة
اشياء المجرور والظرف والفعل مع فاعله والمبتدأ مع
خبره نحو قولك زيدٌ في الدار وزيدٌ عندك وزيدٌ قام ابوه
وزيدٌ جاريتُه ذاهبةٌ

باب العوامل الداخلة على المبتدا والخبر

وهي ثلاثة اشياء كان واخواتها وانّ واخواتها

بَابُ المَفْعُولِ الَّذِي لَمْ يُسَمَّ فَاعِلُهُ

وَهُوَ الاِسْمُ المَرْفُوعُ الَّذِي لَمْ يُذْكَرْ مَعَهُ فَاعِلُهُ فَإِنْ كَانَ الفِعْلُ مَاضِيًا ضُمَّ أَوَّلُهُ وَكُسِرَ مَا قَبْلَ آخِرِهِ وَإِنْ كَانَ مُضَارِعًا ضُمَّ أَوَّلُهُ وَفُتِحَ مَا قَبْلَ آخِرِهِ وَهُوَ عَلَى قِسْمَيْنِ ظَاهِرٍ وَمُضْمَرٍ فَالظَّاهِرُ نَحْوُ قَوْلِكَ ضُرِبَ زَيْدٌ وَأُكْرِمَ عَمْرٌو وَيُضْرَبُ زَيْدٌ وَيُكْرَمُ عَمْرٌو وَالمُضْمَرُ نَحْوُ قَوْلِكَ ضُرِبْتُ وَضُرِبْنَا وَضُرِبْتَ وَضُرِبْتِ وَضُرِبْتُمَا وَضُرِبْتُمْ وَضُرِبْتُنَّ وَضُرِبَ وَضُرِبَتْ وَضُرِبَا وَضُرِبَتَا وَضُرِبُوا وَضُرِبْنَ

بَابُ المُبْتَدَإِ وَالخَبَرِ

المُبْتَدَأُ هُوَ الاِسْمُ المَرْفُوعُ العَارِي عَنِ العَوَامِلِ

الّذي لم يسمّ فاعله والمبتدئ وخبره واسم كان وأخواتها وخبر إنّ وأخواتها والتّابع للمرفوع وهو أربعة أشياء النّعت والعطف والتّوكيد والبدل

باب الفاعل

الفاعل هو الاسم المرفوع المذكور قبله فعله وهو على قسمين ظاهر ومضمر فالظّاهر نحو قولك قام زيد ويقوم زيد وقام الزّيدان ويقوم الزّيدان وقام الزّيدون ويقوم الزّيدون وقام أخوك ويقوم أخوك والمضمر اثنا عشر نحو قولك ضربت وضربنا وضربت وضربت وضربتما وضربتم وضربتنّ وضرب وضربت وضربا وضربتا وضربوا وضربن

بَابُ الأَفْعَالِ

الأَفْعَالُ ثَلَاثَةٌ مَاضٍ وَمُضَارِعٌ وَأَمْرٌ نَحْوُ ضَرَبَ يَضْرِبُ اضْرِبْ فَالْمَاضِي مَفْتُوحُ الآخِرِ أَبَدًا وَالأَمْرُ مَجْزُومٌ أَبَدًا وَالْمُضَارِعُ مَا كَانَ فِي أَوَّلِهِ إِحْدَى الزَّوَائِدِ الأَرْبَعِ يَجْمَعُهَا قَوْلُكَ أَنَيْتُ وَهُوَ مَرْفُوعٌ أَبَدًا حَتَّى يَدْخُلَ عَلَيْهِ نَاصِبٌ أَوْ جَازِمٌ فَالنَّوَاصِبُ عَشَرَةٌ وَهِيَ أَنْ وَلَنْ وَإِذًا وَكَيْ وَلَامُ كَيْ وَلَامُ الْجُحُودِ وَحَتَّى وَالْجَوَابُ بِالْفَاءِ وَالْوَاوِ وَأَوْ وَالْجَوَازِمُ ثَمَانِيَةَ عَشَرَ وَهِيَ لَمْ وَلَمَّا وَأَلَمْ وَأَلَمَّا وَلَامُ الأَمْرِ وَالدُّعَاءِ وَلَا فِي النَّهْيِ وَالدُّعَاءِ وَإِنْ وَمَا وَمَنْ وَمَهْمَا وَإِذْمَا وَأَيُّ وَمَتَى وَأَيَّانَ وَأَيْنَ وَأَنَّى وَحَيْثُمَا وَإِذَا فِي الشِّعْرِ

بَابُ مَرْفُوعَاتِ الأَسْمَاءِ

الْمَرْفُوعَاتُ سَبْعَةٌ وَهِيَ الْفَاعِلُ وَالْمَفْعُولُ

عَنْ ذٰلِكَ ثَلَاثَةُ اَشْيَاءَ وَهِيَ جَمْعُ الْمُؤَنَّثِ السَّالِمُ
نُصِبَ بِالْكَسْرَةِ وَالْاِسْمُ الَّذِى لَا يَنْصَرِفُ خُفِضَ
بِالْفَتْحَةِ وَالْفِعْلُ الْمُضَارِعُ الْمُعْتَلُّ جُزِمَ بِحَذْفِ
اٰخِرِهِ وَالَّذِى يُعْرَبُ بِالْحُرُوفِ اَرْبَعَةُ اَنْوَاعٍ اَلتَّثْنِيَةُ
وَجَمْعُ الْمُذَكَّرِ السَّالِمِ وَالْاَسْمَاءُ الْخَمْسَةُ وَالْاَفْعَالُ
الْخَمْسَةُ وَهِيَ يَفْعَلَانِ وَتَفْعَلَانِ وَيَفْعَلُونَ وَتَفْعَلُونَ
وَتَفْعَلِينَ فَاَمَّا التَّثْنِيَةُ فَتُرْفَعُ بِالْاَلِفِ وَتُخْفَضُ
وَتُنْصَبُ بِالْيَاءِ وَاَمَّا جَمْعُ الْمُذَكَّرِ السَّالِمِ فَيُرْفَعُ
بِالْوَاوِ وَيُنْصَبُ وَيُخْفَضُ بِالْيَاءِ وَاَمَّا الْاَسْمَاءُ
الْخَمْسَةُ فَتُرْفَعُ بِالْوَاوِ وَتُنْصَبُ بِالْاَلِفِ وَتُخْفَضُ
بِالْيَاءِ وَاَمَّا الْاَفْعَالُ الْخَمْسَةُ فَتُرْفَعُ بِالنُّونِ
وَتُجْزَمُ وَتُنْصَبُ بِحَذْفِهَا

بَابُ الْاَفْعَالِ

وَالتَّثْنِيَةِ وَالْجَمْعِ وَاَمَّا الْفَتْحَةُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلْخَفْضِ فِي الْاِسْمِ الَّذِي لَا يَنْصَرِفُ وَلِلْجَزْمِ عَلَامَتَانِ السُّكُونُ وَالْحَذْفُ فَاَمَّا السُّكُونُ فَيَكُونُ عَلَامَةً لِلْجَزْمِ فِي الْفِعْلِ الْمُضَارِعِ الصَّحِيحِ الْاٰخِرِ وَاَمَّا الْحَذْفُ فَيَكُونُ عَلَامَةً لِلْجَزْمِ فِي الْفِعْلِ الْمُضَارِعِ الْمُعْتَلِّ الْاٰخِرِ وَفِي الْاَفْعَالِ الَّتِي رَفْعُهَا بِثَبَاتِ النُّونِ

بَابُ الْمُعْرَبَاتِ

الْمُعْرَبَاتُ قِسْمَانِ قِسْمٌ يُعْرَبُ بِالْحَرَكَاتِ وَقِسْمٌ يُعْرَبُ بِالْحُرُوفِ فَالَّذِي يُعْرَبُ بِالْحَرَكَاتِ اَرْبَعَةُ اَنْوَاعٍ الْاِسْمُ الْمُفْرَدُ وَجَمْعُ التَّكْسِيرِ وَجَمْعُ الْمُؤَنَّثِ السَّالِمِ وَالْفِعْلُ الْمُضَارِعُ الَّذِي لَمْ يَتَّصِلْ بِاٰخِرِهِ شَيْءٌ وَكُلُّهَا تُرْفَعُ بِالضَّمَّةِ وَتُنْصَبُ بِالْفَتْحَةِ وَتُخْفَضُ بِالْكَسْرَةِ وَتُجْزَمُ بِالسُّكُونِ وَخَرَجَ

فَاَمَّا الْفَتْحَةُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلنَّصْبِ فِي ثَلَاثَةِ مَوَاضِعَ فِي
الْاِسْمِ الْمُفْرَدِ وَجَمْعِ التَّكْسِيرِ وَالْفِعْلِ الْمُضَارِعِ اِذَا دَخَلَ
عَلَيْهِ نَاصِبٌ وَلَمْ يَتَّصِلْ بِآخِرِهِ شَيْءٌ وَاَمَّا الْاَلِفُ فَتَكُونُ
عَلَامَةً لِلنَّصْبِ فِي الْاَسْمَاءِ الْخَمْسَةِ نَحْوُ رَاَيْتُ اَبَاكَ
وَاَخَاكَ وَمَا اَشْبَهَ ذٰلِكَ وَاَمَّا الْكَسْرَةُ فَتَكُونُ
عَلَامَةً لِلنَّصْبِ فِي جَمْعِ الْمُؤَنَّثِ السَّالِمِ وَاَمَّا الْيَاءُ
فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلنَّصْبِ فِي التَّثْنِيَةِ وَالْجَمْعِ وَاَمَّا
حَذْفُ النُّونِ فَيَكُونُ عَلَامَةً لِلنَّصْبِ فِي الْاَفْعَالِ
الَّتِي رَفْعُهَا بِثَبَاتِ النُّونِ وَلِلْخَفْضِ ثَلَاثُ عَلَامَاتٍ
الْكَسْرَةُ وَالْيَاءُ وَالْفَتْحَةُ فَاَمَّا الْكَسْرَةُ
فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلْخَفْضِ فِي ثَلَاثَةِ مَوَاضِعَ فِي الْاِسْمِ
الْمُفْرَدِ الْمُنْصَرِفِ وَجَمْعِ التَّكْسِيرِ الْمُنْصَرِفِ
وَجَمْعِ الْمُؤَنَّثِ السَّالِمِ وَاَمَّا الْيَاءُ فَتَكُونُ عَلَامَةً
لِلْخَفْضِ فِي ثَلَاثَةِ مَوَاضِعَ فِي الْاَسْمَاءِ الْخَمْسَةِ

بَابُ مَعْرِفَةِ عَلَامَاتِ الْإِعْرَابِ

لِلرَّفْعِ أَرْبَعُ عَلَامَاتٍ الضَّمَّةُ وَالْوَاوُ وَالْأَلِفُ وَالنُّونُ
فَأَمَّا الضَّمَّةُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلرَّفْعِ فِي أَرْبَعَةِ مَوَاضِعَ
فِي الْاِسْمِ الْمُفْرَدِ وَجَمْعِ التَّكْسِيرِ وَجَمْعِ الْمُؤَنَّثِ
السَّالِمِ وَالْفِعْلِ الْمُضَارِعِ الَّذِي لَمْ يَتَّصِلْ بِآخِرِهِ
شَيْءٌ وَأَمَّا الْوَاوُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلرَّفْعِ فِي مَوْضِعَيْنِ
فِي جَمْعِ الْمُذَكَّرِ السَّالِمِ وَالْأَسْمَاءِ الْخَمْسَةِ وَهِيَ
أَخُوكَ وَأَبُوكَ وَحَمُوكَ وَفُوكَ وَذُو مَالٍ وَأَمَّا
الْأَلِفُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلرَّفْعِ فِي تَثْنِيَةِ الْأَسْمَاءِ
خَاصَّةً وَأَمَّا النُّونُ فَتَكُونُ عَلَامَةً لِلرَّفْعِ فِي الْفِعْلِ
الْمُضَارِعِ إِذَا اتَّصَلَ بِهِ ضَمِيرُ تَثْنِيَةٍ أَوْ ضَمِيرُ جَمْعٍ
أَوْ ضَمِيرُ الْمُؤَنَّثَةِ الْمُخَاطَبَةِ وَلِلنَّصْبِ خَمْسُ عَلَامَاتٍ
الْفَتْحَةُ وَالْأَلِفُ وَالْكَسْرَةُ وَالْيَاءُ وَحَذْفُ النُّونِ

الْأَلِفِ وَاللَّامِ وَحُرُوفِ الْخَفْضِ وَهِيَ مِنْ وَإِلَى
وَعَنْ وَعَلَى وَفِي وَرُبَّ وَالْبَاءُ وَالْكَافُ وَاللَّامُ وَحُرُوفُ
الْقَسَمِ وَهِيَ الْوَاوُ وَالْبَاءُ وَالتَّاءُ وَالْفِعْلُ يُعْرَفُ
بِقَدْ وَالسِّينِ وَسَوْفَ وَتَاءِ التَّأْنِيثِ السَّاكِنَةِ
وَالْحَرْفُ مَا لَا يَصْلُحُ مَعَهُ دَلِيلُ الْاِسْمِ وَلَا دَلِيلُ الْفِعْلِ

بَابُ الْإِعْرَابِ

الْإِعْرَابُ تَغْيِيرُ أَوَاخِرِ الْكَلِمِ لِاخْتِلَافِ الْعَوَامِلِ
الدَّاخِلَةِ عَلَيْهَا لَفْظًا أَوْ تَقْدِيرًا وَأَقْسَامُهُ أَرْبَعَةٌ
رَفْعٌ وَنَصْبٌ وَخَفْضٌ وَجَزْمٌ فَلِلْأَسْمَاءِ
مِنْ ذَلِكَ الرَّفْعُ وَالنَّصْبُ وَالْخَفْضُ وَلَا جَزْمَ فِيهَا
وَلِلْأَفْعَالِ مِنْ ذَلِكَ الرَّفْعُ وَالنَّصْبُ وَالْجَزْمُ
وَلَا خَفْضَ فِيهَا

بَاب

بسم الله الرحمن الرحيم

قَالَ الشَّيْخُ الإِمَامُ النَّحْوِيُّ أَبُو عَبْدِ اللّٰهِ مُحَمَّدُ بْنُ مُحَمَّدِ ابْنِ دَاوُدَ الصِّنْهَاجِي الأَجُرُّومِي رَحِمَهُ اللّٰهُ

بَابُ الْكَلَامِ

الْكَلَامُ هُوَ اللَّفْظُ الْمُرَكَّبُ الْمُفِيدُ بِالْوَضْعِ

وَأَقْسَامُهُ ثَلَاثَةٌ اسْمٌ وَفِعْلٌ وَحَرْفٌ جَاءَ لِمَعْنًى

فَالِاسْمُ يُعْرَفُ بِالْخَفْضِ وَالتَّنْوِينِ وَدُخُولِ

Lith Bastide Alger.



أَلْمُقَدِّمَةُ الأَجُرُّومِيَّةُ

للشيخ ابي عبد الله محمّد بن محمّد

ابن داوود الصنهاجي

حررت بالجزائر

سنة ١٢٨٣

هـ



